

SOMMAIRE

ÉTUDES ET TRAVAUX

- 331 **Clément PINAULT**
La réforme monétaire de Persée de Macédoine (179-168 av. J.-C.) :
des tétradrachmes témoins d'une transition vers l'étalon réduit ?
- 338 **Alexis BONNEFOY**
La série trimétallique CRICIRV : l'expression du pouvoir
d'un aristocrate suession à l'époque pré-augustéenne ?
- 346 **Friederike STAHLKE**
Les *graffiti* sur les pièces d'or romaines :
une recherche sur un marquage secondaire
- 352 **Guillaume BLANCHET**
L'étude des monnayages d'argent des ^v^e-^{vi}^e siècles découverts en Gaule :
une démarche interdisciplinaire pour de nouvelles hypothèses

CORRESPONDANCE

- 361 **Olga BOUBOUNELLE**
Le monnayage des questeurs et l'instauration
du culte de la déesse Rome en Macédoine

SOCIÉTÉ

- 369 Compte rendu de la séance du 07 novembre 2020

PROCHAINES SÉANCES

SAMEDI 05 DÉCEMBRE 2020 - 14h00 - par visioconférence

SAMEDI 09 JANVIER 2021 - 14h00 - par visioconférence

SAMEDI 06 FÉVRIER 2021 - 14h00 - INHA

ÉTUDES ET TRAVAUX

Clément PINAULT*

La réforme monétaire de Persée de Macédoine (179-168 av. J.-C.) : des tétradrachmes témoins d'une transition vers l'étalon réduit ?

Depuis les travaux fondateurs de Mamroth et Gaebler¹, l'historiographie de Persée de Macédoine retient une césure majeure dans la chronologie des frappes d'argent avec la réduction de poids du tétradrachme et de ses sous-divisions. Cet événement a été compris comme une réforme de l'étalon monétaire, avec l'introduction d'un étalon réduit se substituant complètement à l'étalon traditionnel d'Alexandre encore en vigueur dans les premières années du règne. Son caractère unique dans l'histoire macédonienne a donné lieu, en l'absence de sources, à des tentatives d'interprétation, que la découverte de plusieurs exemplaires de poids réduit aux caractéristiques inédites permet aujourd'hui de réinterroger.

L'organisation de la réforme monétaire dans l'historiographie

Associée à l'image, omniprésente dans les textes antiques, d'un souverain à l'avarice légendaire², l'explication de la réforme est orientée chez les auteurs modernes par la lecture d'un règne vu principalement au prisme du conflit contre Rome : Persée aurait souhaité étendre ou préserver les réserves d'argent destinées aux dépenses de la Troisième Guerre de Macédoine (171-168)³. On a également proposé de faire de la mesure une adaptation à la concurrence de monnayages plus légers désormais présents dans le royaume⁴. La chronologie admise par la plupart des auteurs inscrit clairement la réduction monétaire dans les débuts du conflit déclenché au printemps 171⁵.

Les tétradrachmes réduits présentent des types similaires à ceux des monnaies lourdes : droit anépigraphe au portrait diadémé et revers à l'aigle sur un foudre dans

* Doctorant en histoire ancienne, Université de Tours, CeTHIS (EA 6298) ; sujet de thèse : *Persée, roi de Macédoine*, sous la direction de C. Grandjean ; clement.pinault@gmail.com

Je remercie les institutions concernées de m'avoir accordé les droits de reproduction des monnaies. Mes remerciements vont à C. Grandjean pour ses remarques et à P.-O. Hochard pour la relecture.

1. GAEBLER 1935 ; MAMROTH 1928.

2. Plutarque, *Aem.*, 8, 10 ; Polybe 28, 9 ; Tite-Live 42, 67, 5 ; 43, 23, 8 ; et 44, 26-27 ; Diodore de Sicile 30, 9, 2. Voir STEIN 1935, p. 855-857.

3. MAMROTH 1928, p. 12, n. 1 ; PRICE 1989, p. 237 ; MØRKHOLM 1988, p. 164 ; MAMROTH 1928, p. 14 et 28 (« *Ergänzungen* ») n'hésite pas à faire de l'avarice de Persée un trait de caractère expliquant à lui seul la réforme d'étalon. Pour la chronologie des débuts de la guerre et le vote de la *rogatio* romaine, voir Tite-Live 42, 30, 8-10. Pour un résumé des motifs, voir également, *Syll.*³ 643.

4. FRANKE 1957, p. 44-45, repris par BOEHRINGER 1972, p. 102 et MØRKHOLM 1988, p. 164.

5. MAMROTH 1928, p. 13 (mettant en application une décision prise à la fin de l'année 171 afin de recueillir des fonds pour la guerre : p. 13-14) ; FRANKE 1957, p. 37, 39, 45 ; BOEHRINGER 1972, p. 102. La réforme telle que présentée par Mamroth et Franke aurait donc entraîné une production monétaire d'étalon allégé durant une période de moins de deux ans (octobre 170-juin 168). SEYRIG 1973, p. 47, n. 1 évoque une transition plus précoce, à partir de 174.

une couronne portant la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΕΡΣΕΩΣ. Dans ce cadre iconographique général, leur repérage passe par l'identification de deux éléments principaux :

- le symbole araire à l'exergue sous le lacet de la couronne (alors que les monnaies de poids plein portent soit l'araire soit une étoile) ;
- le monogramme de revers AY (parfois au-dessus de la tête de l'aigle sur les monnaies lourdes) exclusivement à droite sur les monnaies légères⁶.

La constitution de notre corpus a permis de repérer plusieurs monnaies de poids réduit que l'on qualifiera ici de « spécifiques » au regard des caractéristiques précédentes. Si le type au droit demeure identique, on peut remarquer deux différences au revers :

- à droite de l'aigle : l'absence systématique du monogramme AY ;
- pour un exemplaire : pas d'araire mais une étoile à l'exergue.

Cela fait de ces monnaies un ensemble original⁷, absent des analyses, qui pose par conséquent un problème de classification dans le corpus de Persée.

Description des tétradrachmes réduits « spécifiques »



haut : ⚡
 droite : E
 bas : E
 exergue : araire

Figure 1 (British Museum 1968,1207.9 - 15,12 g, 32,92 mm, 11 h).



haut : ⚡
 droite : ⚡
 bas : A
 exergue : étoile

Figure 2 (Ashmolean Museum HCR56432 - 14,86 g, 30,5 mm, 11 h 30).

6. Depuis MAMROTH 1928, p. 11 et 15, la plupart des auteurs y associent un constat, discutable, de dégradation du style liée au caractère transitoire de la réforme (MAMROTH 1928, p. 9, 11, 14 ; FRANKÉ 1957, p. 38).
7. Leur flan est en outre parfois plus mince : 1,78 mm d'épaisseur pour l'exemplaire de Harvard (figure 3), 1,32 mm pour Londres (figure 1), 1 mm pour Oxford (figure 2) : les plus faibles mesures relevées dans ces deux dernières collections.



haut : Ϝ
 droite : Ε
 bas : Ε
 exergue : araire ?

Figure 3 (Harvard Art Museums 1.1965.1211 - 15,42 g, 31 mm, 10 h).



haut : Ϝ
 droite : Ε
 bas : Ε
 exergue : araire

Figure 4 (Lawrence University & Buerger Coin Collections 91.061 - 15,46 g, 33,32 mm, 12 h).



haut : Ϝ
 droite : ME
 bas : Ε
 exergue : non visible

Figure 5 (Gerhard Hirsch Nachfolger, 26/09/2012, Auction 284, lot 2044 - 14,08 g, 31 mm).



haut : Ϝ
 droite : MI
 bas : Φ
 exergue : non visible

Figure 6 (Dr Busso Peus Nachfolger, 07/05/2008, Auction 395, lot 138 - 15,27 g, 31 mm).



haut : H
 droite : E
 bas : E
 exergue : aire

Figure 7 (National Numismatic Collection, De Nederlandsche Bank GR-03200 – 14,973 g, 31 mm, 12 h).

- D/ Tête diadémée de Persée à dr., les extrémités du bandeau tombant sur la nuque.
 R/ Aigle aux ailes éployées, de trois quarts à dr. sur un foudre, dans une couronne de chêne lacée en bas ; de part et d'autre de l'aigle ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΕΡΣΕΩΣ ; aire à l'exergue ; trois marques monétaires dans la couronne (au-dessus de la tête, champ droit et entre les pattes).

La fiabilité de l'échantillon

La première interrogation soulevée par ces particularités est celle de l'usure : sont-ce des tétradrachmes « lourds » usés par un frai important ? Cette question renvoie à celle des seuils de poids dans les émissions de Persée. Mammoth en a proposé une analyse. D'une part, il observe dans son corpus une masse moyenne des tétradrachmes les plus lourds autour de 16,80 g, en supposant que le poids réel des monnaies frappées a dû être supérieur, le situant à environ 17 g. D'autre part, en l'absence de décret officiel fixant une réduction d'étalon, le repérage des monnaies plus légères les mieux conservées de son échantillon (entre 15,50 et 15,55 g) le conduit à justifier l'existence d'une réforme, et à proposer le poids minimum d'un diobole (1,46 g) comme norme de réduction, soit $1/12^{\text{e}}$ de la masse des tétradrachmes attiques introduits par Alexandre le Grand en Macédoine⁸.

Sur cette base, les exemplaires les plus dégradés présentés ici peuvent prétendre au statut de monnaie réduite, en tenant compte d'un rognage des flans important (on pense en particulier aux figures 5 et 6). L'usure du reste de l'échantillon reste dans la norme, avec une couronne de feuilles de chêne encore nettement visible sur la majorité des monnaies.

La diversité pondérale au sein de ce groupe est le deuxième élément remarquable (de 14,08 à 15,46 g)⁹. Il faut le regarder en pointant les liaisons de coins : si certaines monnaies sont liées entre elles (Harvard et Lawrence University par le droit, figures 3-4),

8. MAMMOTH 1928, p. 10, et n.1, et p. 14. Cet étalon de poids d'un diobole est accepté et repris dans les analyses ultérieures. Voir par exemple PRICE 1989, p. 237. Dans la réalité, on se situe souvent entre $1/11^{\text{e}}$ et $1/12^{\text{e}}$ de la masse, en fonction du degré d'usure (MAMMOTH 1928, p. 10).
9. La monnaie de Lawrence University (figure 4) est indiquée à 1.5×1.3124 inches (38,2 × 33,1 mm), ce qui implique également une variation de diamètre importante au sein de l'échantillon.

tous ces tétradrachmes légers sont liés à des tétradrachmes d'étalon lourd par le droit et le revers et présentent des types connus¹⁰. S'agit-il par conséquent de monnaies lourdes mal étalonnées ? On pourrait s'en étonner, en suivant l'analyse de Callataÿ relative à la précision de calibrage des ateliers monétaires grecs¹¹. Trois monnaies en particulier pèsent moins de 15 g, soit plus de 2 g de moins que l'étalon théorique¹².

Ces monnaies sont-elles des faux ? L'étude de Hill sur Becker ne laisse apparaître aucun faux ayant porté sur des monnaies Persée de Macédoine¹³. Le type forgé par Caprara ne correspond pas aux tétradrachmes présentés ici¹⁴. Les contrefaçons de Christodoulos s'en rapprochent en revanche davantage : deux coins de revers présentés par Svoronos¹⁵ correspondent en effet à l'association de monogrammes la plus fréquente de l'échantillon (figures 1, 3, 4, 7). Mais il n'y a pas identité des coins¹⁶. Mammoth et Gaebler font également état de faux, mais les illustrations, lorsqu'elles sont fournies, ne correspondent pas non plus¹⁷.

Il est possible de préciser l'origine de deux monnaies. L'exemplaire d'Oxford (figure 2) est issu de la collection du révérend Charles Godwyn (1701-1770), léguée à la Bodleian Library avant d'être intégrée à partir de 1922 aux collections de l'Ashmolean Museum. L'histoire de ce tétradrachme ne semble donc pas pouvoir être reliée aux faussaires de la fin du XIX^e siècle, même si des doutes peuvent subsister quant à son authenticité¹⁸. L'exemplaire de Londres (figure 1) fait partie d'un lot de 17 monnaies acquises en 1968 par le British Museum, et issues du trésor de Larissa (IGCH 237)¹⁹. Il semble donc également incompatible avec un faux contemporain, à moins de supposer son introduction frauduleuse, au moment de la découverte, dans ce trésor à l'homogénéité contestée²⁰. Il faut remarquer à son sujet la ressemblance avec la monnaie n° 40 reproduite sur la planche LV associée à l'étude de Price, jusqu'à l'aspect granulaire caractéristique d'une partie de la surface, observable sur d'autres exemplaires du lot²¹. Il s'agit en fait de la même monnaie, qui devrait donc être classée parmi les tétradrachmes réduits, en rectifiant l'erreur de poids (15,12 g)²².

10. Voir MAMMOTH 1928, p. 16, n° 4, 1 (pl. I, 3), p. 19, n° 8, 3 (pl. I, 4), p. 21, n° 14, 1a (pl. II, 1) et BNF fonds général 1549.

11. CALLATAÿ 2019, p. 41.

12. On pense également à la remarque de Grierson sur la représentativité des échantillons (GRIERSON 1965, p. i-xvi). Il faudrait ainsi supposer un nombre important de monnaies « hors-norme » à la sortie des ateliers pour que plus de 1 % du corpus survivant soit marqué par ces erreurs.

13. HILL 1979.

14. KINNS 1984, p. 19-20 et pl. 2, n° 15.

15. SVORONOS 1922, p. 104 et pl. E, nos 124-125.

16. Au sujet des exemplaires non répertoriés, voir aussi KINNS 1984, p. 1-2.

17. MAMMOTH 1928, p. 17, n° 5 (sans illustration) ; GAEBLER 1935, p. 217, nos 90-91 correspondant sur la planche XL « *Moderne fälschungen* » au n° 19 (droit) et au n° 20 (droit et revers).

18. L'étiquette de cette monnaie à Oxford porte la mention « *Cast ?* » (moulage ?), et les liaisons de coins révèlent des particularités problématiques.

19. PRICE 1989, p. 233-243.

20. Voir en particulier TOURATSOGLOU 1993, p. 36, n. 12. Il semble cependant difficile de contester l'appartenance de cette monnaie à un trésor antique.

21. Usure similaire qui ne peut donc expliquer la différence de poids avec les monnaies lourdes du trésor (PRICE 1989, p. 237).

22. Monnaie décrite à 16,58 g – erreur de 1,46 g (PRICE 1989, p. 236).

Quelle intégration dans le corpus de Persée ?

S'il s'agit de monnaies authentiques mais spécifiques, que peut signifier cette « spécificité » ? Sur quelles bases interprétatives en faire une catégorie dans le corpus de Persée ?

Le point commun le plus frappant entre tous les exemplaires est la présence du monogramme *Iota-Oméga* en haut au revers. Dans l'historiographie, celui-ci identifierait le monétaire *Zoilos*, associé au début de règne de Persée, remplacé ensuite par un successeur signant du monogramme *AY* avant que ne démarrent les séries réduites²³. Or, la marque *AY* ne se trouve ici sur aucun revers, ce qui contredit la chronologie admise. Remarquons que la contradiction tombe en dissociant la chronologie des monétaires de celle de la réduction de poids²⁴ et en remontant dans le temps les premières émissions allégées (une partie aurait déjà été frappée sous *Zoilos*).

On peut également faire intervenir l'analyse des symboles, avec le seul tétradrachme présentant de façon certaine une étoile à l'exergue (figure 2). Pour Boehringer, le passage de l'étoile à l'araire signale un changement d'émission : le passage au dernier groupe de *Zoilos* (transition entre groupe II et groupe III), avant l'arrivée de *AY* comme monétaire (groupe IV) puis l'apparition sous sa direction des frappes réduites (groupe V - dernier groupe)²⁵. La monnaie d'Oxford, en témoignant de l'existence de tétradrachmes réduits à étoile, invalide là encore le schéma chronologique, sauf si nous remontons la datation des premières émissions allégées au groupe II. Pointons en outre la faible amplitude chronologique du groupe V (entre le début de l'année 171 et fin de la guerre : soit moins de 3 ans et demi).

Ces remarques permettent en fait de mettre l'accent sur un problème indirectement soulevé dans l'étude du trésor de Larissa : le consensus historiographique admettant la concentration des émissions réduite sur une période très courte du règne. Après avoir donné raison à la chronologie de Mamroth-Franke²⁶, Price pointe en effet les très nombreuses liaisons de coins dans son échantillon en concluant à la frappe simultanée de plusieurs séries réduites²⁷. Cette densité des frappes peut légitimement interroger : plus de la moitié des monnaies du règne²⁸ aurait été émise durant la guerre²⁹, par la décision d'un roi conscient depuis son avènement de la possibilité d'un conflit, face auquel les monnaies réduites sont justement censées représenter une solution financière. Ce paradoxe n'a jamais été souligné dans les études sur Persée.

23. « Münzdirektor », voir MAMROTH 1928, p. 5-6, 14 ; suivi par FRANKE 1957, p. 37.

24. Ou bien en abandonnant l'idée d'une identification de ces monogrammes avec une fonction de monétaire dont rien ne corrobore l'existence (CALLATAÿ 2012, p. 41-42).

25. BOEHRINGER 1972, p. 101 et suivantes, contre MAMROTH 1928, p. 3-4, qui y voit des ateliers (Pella : araire / Amphipolis : étoile).

26. PRICE 1989, p. 234, 237. Mais paradoxalement, l'année proposée, 172, ne correspond pas à la datation plus tardive de Mamroth-Franke.

27. PRICE 1989, p. 237. Voir également l'analyse du trésor IGCH 235, présentant 13 coins de droit pour 22 monnaies réduites (FRANKE 1957, p. 34, 38, 41).

28. Les tétradrachmes réduits représentent 56 % de notre corpus.

29. Sur une durée allant de moins de 2 à 3 ans et demi selon les auteurs, à l'exception, rappelons-le, de Seyrig (voir n. 5).

La faible importance statistique de notre échantillon pose *in fine* la question de la démarche ayant pu présider à sa frappe. Ses particularités nous indiqueraient la volonté d'utiliser, dans un premier temps, et dans des émissions quantitativement très faibles, les mêmes coins et les mêmes diamètres³⁰, en ne touchant finalement qu'à la masse de métal. Pourquoi ?

Une clé d'interprétation se situe peut-être dans le rappel du rôle joué, avec le poids, par le *charactèr* - le type - comme élément-clé d'identification de la valeur de la monnaie³¹. En touchant à la fois au type et au poids, la mesure décidée par Persée aurait pu comporter un risque important au regard de la confiance accordée à celle-ci par ses utilisateurs. On pourrait ainsi voir dans ces tétradrachmes spécifiques la trace de l'existence d'une série de frappes initiales destinées à tester l'accueil par la population de la monnaie réduite avant d'en systématiser l'émission. Une *transition* donc, basée sur l'usage des mêmes coins que ceux d'étalon « fort », préservant dans un premier temps l'intégrité totale du *charactèr*. Franke a déjà souligné la nécessité d'observer les réalités de cette réforme à *hauteur d'homme*, en pointant le paradoxe entre l'ampleur de l'événement et la discrétion avec laquelle il se manifeste sur l'objet monnaie (un simple déplacement de monogramme)³². Les tétradrachmes spécifiques pourraient aller dans ce sens, imposant l'idée de ce que nous pourrions appeler une prudence monétaire du roi Persée, marquée par une anticipation du basculement de poids et un tuilage chronologique superposant les dernières émissions lourdes avec les premières expérimentations de frappes légères.

Nous sommes donc face à des tétradrachmes qui interrogent, remettant en question les schémas traditionnels de définition du corpus monétaire du dernier Antigonide, suggérant l'hypothèse d'un début précoce des frappes réduites, sous forme de test, avant le passage à des émissions massives³³.

Plusieurs tétradrachmes sont peut-être encore à découvrir, et d'autres questions peuvent émerger, en particulier sur les subdivisions d'argent³⁴. Malgré la prudence à conserver à leur sujet, ces monnaies nous proposent un angle de vue intéressant en nous permettant de prendre du recul par rapport à notre regard de « Modernes »³⁵ dans la lecture de la « réforme d'étalon monétaire » organisée par le roi Persée.

Bibliographie

- BOEHRINGER 1972 : Chr. BOEHRINGER, *Zur Chronologie Mittelhellenistischer Münzserien*, 2 vol., Berlin, 1972.
- CALLATAÏ 2012 : Fr. DE CALLATAÏ, Control Marks on Hellenistic Royal Coinage: use, and evolution toward simplification?, *RBN*, 158, 2012, p. 39-62.

30. Tout au moins des diamètres non inférieurs à ceux des monnaies lourdes, au prix, on l'a vu, de l'amincissement du flanc.
31. PICARD 2018, p. 228-229, 233.
32. Il l'associe à la volonté de ne pas entamer le crédit de la Macédoine dans les échanges commerciaux (FRANKE 1957, p. 38, 44-45).
33. La proposition chronologique de Seyrig semble aller dans le sens suggéré par cet échantillon.
34. MAMROTH 1928, p. 11.
35. PICARD 2018, p. 233.

- CALLATAÿ 2016 : Fr. DE CALLATAÿ, De quoi les monnaies grecques trouvées en fouille sont-elles le reflet ?, dans *Les monnaies de fouille du monde grec (IV^e-I^{er} s. a.C.)*, Apports, approches et méthodes, C. GRANDJEAN, Fr. DUVRAT (éd.), Bordeaux, 2016.
- CALLATAÿ 2019 : Fr. DE CALLATAÿ, Le très remarquable calibrage des flans monétaires d'or et d'argent en Grèce ancienne, *RBN*, 165, 2019.
- FRANKE 1957 : P. R. FRANKE, Zur Finanzpolitik des makedonischen Königs Perseus während des Krieges mit Rom 171-168 v. Chr., *JNG*, 8, 1957.
- GAEBLER 1935 : H. GAEBLER, *Die antiken Münzen Nord-Griechenlands. Band III: Makedonia und Paionia*, Berlin, 1935.
- GRIERSON 1965 : P. GRIERSON, The President's Address, delivered 16 June 1965, The Interpretation of Coin Finds (I), *The Numismatic Chronicle and Journal of the Royal Numismatic Society*, 5, p. i-xii, 1965.
- HILL 1979 : G. F. HILL, *Becker, the counterfeiter*, Chicago, 1979.
- KINNS 1984 : Ph. KINNS, *The Caprara forgeries*, London, 1984.
- MAMROTH 1928 : A. MAMROTH, Die Silbermünzen des Königs Perseus, *ZfN*, 38, 1928, p. 1-28.
- MØRKHOLM 1988 : O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage: from the accession of Alexander to the peace of Apamea (336-188 BC)*, Cambridge, 1988.
- PICARD 2018 : O. PICARD, Les institutions du nomisma, dans *Βορειοελλαδικά. Histoires du monde des ethnè. Études en l'honneur de Miltiade B. Hatzopoulos*. M. KALAITZIET et al., *MEAETHMATA*, 78, Athènes, 2018, p. 225-234.
- PRICE 1989 : M. J. PRICE, The Larissa, 1968 Hoard, dans *Kraay-Mørkholm Essays. Numismatic Studies in Memory of C.M. Kraay and O. Mørkholm*, G. LE RIDER et al., Louvain-la-Neuve, 1989.
- SEYRIG 1973 : H. SEYRIG, *Trésors du Levant, anciens et nouveaux*, Paris, 1973.
- STEIN 1935 : H.-J. STEIN, Perseus of Macedon and his coinage, *The numismatist*, vol. XLVIII, n° 12, 1935.
- SVORONOS 1922 : J. N. SVORONOS, C. Christodoulos et les faussaires d'Athènes, *JIAN*, 20, 1922, p. 97-107.
- TOURATSOGLOU 1993 : Y. TOURATSOGLOU, *The Coin circulation in Ancient Macedonia (ca. 200 B.-C.-268/286 A.-D). The hoard evidence*, Athens, 1993.

Alexis BONNEFOY*

La série trimétallique CRICIRV : l'expression du pouvoir d'un aristocrate suession à l'époque pré-augustéenne ?

La numismatique celtique a connu ces dernières décennies plusieurs avancées majeures. Des études, comme celles de J. Creighton sur la Bretagne insulaire¹, ont montré que l'iconographie monétaire pouvait procéder d'un discours politique au service du pouvoir des élites indigènes. Des thèses et des synthèses régionales tenant compte des contextes archéologiques ont aussi souligné l'importance des monnaies, désormais mieux datées, pour notre connaissance des sociétés gauloises et de leur

* Doctorant en histoire et archéologie des mondes anciens, Université Lyon 2, UMR 5138 ArAr ; sujet de thèse : *Rome et les peuples de Gaule du Centre-Est (I^{er} s. av. J.-C. - I^{er} s. ap. J.-C.) : clientélisme, amitié et traités. Approche numismatique et archéologique*, sous la direction de M. Poux et la codirection d'A. Suspène ; alexis.bonnefoy@gmail.com

1. CREIGHTON 2002.

histoire². Par ailleurs, il faut rappeler que depuis l'étude de S. Scheers sur les monnaies gauloises inspirées des deniers républicains³, il est reconnu que les images monétaires portent parfois la marque des relations entretenues avec Rome. Sur la question des relations internationales et des formes de dépendance au pouvoir romain, les travaux de J.-L. Ferrary ou de Cl. Eilers pour le monde grec ou d'A. Hostein pour les Éduens ont montré le rôle structurant des liens diplomatiques dans le monde romain⁴.

Une série trimétallique émise chez les Suessions peut être analysée au prisme de ces problématiques. Elle porte l'inscription CRICIRV, traditionnellement considérée comme un nom propre, sans doute abrégé, par comparaison avec des monnaies contemporaines et voisines portant le nom d'individus. Le discours iconographique et la nature même de cette émission tendraient à manifester le pouvoir de Criciru et ses relations avec Rome.

La série CRICIRV dans son contexte

L'histoire des Suessions est partiellement connue grâce au récit de la guerre des Gaules de César dont la fiabilité inégale invite toutefois à la prudence. Dans la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., les Suessions forment avec les Rèmes une confédération dont il est difficile de déterminer la nature précise⁵. C'est à cette époque, vers 80/70 av. J.-C., qu'est situé le règne du roi Diviciacos, sous lequel les Suessions auraient joui d'une suprématie sur une grande partie de la Gaule Belgique et même au-delà⁶. Au début de la guerre des Gaules, les Suessions s'opposent à Rome tandis que les Rèmes se mettent sous sa protection. En 57 av. J.-C., le roi suession Galba dirige une coalition belge contre César⁷. La défaite des coalisés marque un tournant dans l'histoire des Suessions. Bien que César soit laconique sur les conditions de leur reddition, il explique qu'ils sont « placés sous l'autorité des Rèmes »⁸. Après ces événements, les Suessions disparaissent de l'action et nous ne savons rien de leur devenir après la guerre. Au milieu du 1^{er} siècle apr. J.-C., ils forment une cité libre dont le nom du chef-lieu, *Augusta Suessionum* (Soissons), laisse penser qu'il s'agit peut-être d'une fondation augustéenne⁹. Il est vraisemblable qu'ils recouvrent leur autonomie vis-à-vis des Rèmes dans la période comprise entre la fin de la guerre des Gaules et le principat d'Auguste.

Les Suessions commenceraient à battre monnaie autour de 90/80 av. J.-C.¹⁰ P. Pion observe ensuite la mise en place d'un système monétaire bicéphale entre les Suessions et les Rèmes, dans lequel il voit l'expression de la coalition entre les deux

2. SCHOMAS 2011 ; MARTIN 2015a ; ARBABE 2017.

3. SCHEERS 1969.

4. FERRARY 1988 ; EILERS 2009 ; HOSTEIN 2012.

5. César, *B. G.*, II, 3. Sur la discussion de la relation entre les Suessions et les Rèmes, voir ARBABE 2017, p. 246-250.

6. César, *B. G.*, II, 4 (FICHTL 2013, p. 299-301). Sur la datation du règne, voir PION 2009, p. 324, note 11. Sur le pouvoir des rois et le système monarchique, voir ARBABE 2017, p. 216-224.

7. César, *B. G.*, II, 4.

8. César, *B. G.*, II, 13 et VIII, 6.

9. Pline, *H. N.*, IV, 18 ; PION 2009, p. 325, n. 12.

10. PION 2009, p. 325.

peuples¹¹. Dans la première moitié du 1^{er} siècle av. J.-C., les frappes des Suessions semblent majoritairement émises par un atelier qui se situerait sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain. Au milieu du siècle le centre émetteur semble glisser vers l'*oppidum* de Pommiers. Les Suessions frappent alors un bronze anépigraphé au profil de Janus (Sch. 154) sans doute imité de deniers romains¹² et un autre à la légende ΔΕΙΒΙCΙΑC (Sch. 155)¹³. Un dernier temps est marqué par l'émission de la série trimétallique de Criciru (Sch. 27) :



Figure 1 - Bronze, exemplaire BN 7951
(17 mm ; 2,64 g ; × 2).

- D/ Tête casquée à gauche, barbue ou non ; grènetis.
R/ Cheval ailé et sanglé à gauche ; au-dessous, légende CRICIRV ; grènetis.



Figure 2 - Argent, exemplaire BN 7646
(16 mm ; 2,28 g ; × 2).

- D/ Buste humain portant un torque, cheveux flottants ; devant le visage, rinceaux ; grènetis.
R/ Cheval sanglé à gauche ; au-dessous (ou plus rarement au-dessus), dauphin à droite ; au-dessous ou au-dessus du cheval, légende CRICIRV ; grènetis.

11. PION 2003, p. 390-396.

12. Pour les prototypes possibles, voir SCHEERS 1969, p. 38-39, 137-139.

13. Sur la question de savoir si ce bronze a été émis par le roi Diviciacos, voir ARBABE 2017, p. 296-297.



Figure 3 - Or, exemplaire BN 7944A
(16,5 mm ; 5,9 g ; × 2).

D/ Profil schématisé et composite ; parfois, légende CRICIRV.

R/ Cheval à gauche, réaliste et sanglé, surmonté d'une fibule et d'une étoile ; sous le cheval, anneau ou roue, volute et motif en arête de poisson ; légende CRICIRV.

L'attribution aux Suessions semble assurée, en particulier grâce aux bronzes dont la distribution est concentrée sur leur territoire¹⁴. En 2009, P. Pion relevait 1 030 exemplaires découverts sur l'*oppidum* de Pommiers (49 % du faciès) pour seulement 245 hors de celui-ci. Les frappes d'argent et d'or sont représentées en bien plus faible quantité : dix exemplaires pour l'argent, provenant majoritairement de Pommiers, et une centaine de statères dont seules quelques provenances sont connues¹⁵. S. Scheers situait la série entre 57 av. J.-C. et la fin de la guerre des Gaules¹⁶. P. Pion opte pour émission au cours de La Tène D2b, vraisemblablement après 40 av. J.-C., en s'appuyant sur les quelques contextes archéologiques attestés et la typologie de la fibule au revers des statères¹⁷. C. Haselgrove appelle cependant à la prudence sur cette datation basse¹⁸.

Le discours iconographique

Les images de la série CRICIRV forment un discours cohérent. Notons d'abord la reprise d'éléments iconographiques antérieurs. Le droit des monnaies d'or s'inspire de celui du statère anépigraphe Sch. 26 émis avant la guerre des Gaules, au moment de la confédération remo-suessionne¹⁹. Le profil portant un torques représenté au droit des espèces d'argent reprend celui des bronzes ΔEIVICIAIC (Sch. 155). Ces emprunts à l'iconographie antérieure pourraient traduire une volonté de Criciru de s'inscrire dans la continuité de l'époque où les Suessions, en particulier sous le règne de Diviciacos, jouissaient d'une suprématie, dans le but de légitimer son pouvoir. La présence d'un

14. PION 2009, p. 334. Sur la répartition des bronzes, voir SCHEERS 1977, p. 377-385, carte 74.

15. PION 2009, p. 334-335. Sur la répartition des statères d'or, voir SILLON 2014, p. 198, figure 212.

16. SCHEERS 1977, p. 71.

17. PION 2009, p. 334-335. Sur la datation de la fibule, voir FAUDET 1985, p. 76.

18. HASELGROVE 1999, p. 155-156.

19. PION 2009, p. 325.

torque n'est pas anecdotique car ce bijou constitue un symbole de pouvoir et sert d'attribut aux aristocrates et aux guerriers²⁰. Le profil casqué, peut-être même cuirassé, au droit des bronzes vise probablement à mettre en valeur un pouvoir militaire. Dans la mesure où la représentation diffère des imitations de Roma, il est possible qu'il s'agisse d'un portrait de Criciru. Le buste au torque et le profil casqué se retrouvent sur d'autres monnaies émises au même moment par des voisins des SueSSIONS : les deniers Sch. 41 et 42 des Rèmes et les bronzes Sch. 28 des Meldes. L'iconographie du monnayage de Criciru serait ainsi un moyen de s'inscrire dans un contexte régional.

Enfin, la fibule au revers des statères doit être analysée. Sa position flottante montre qu'elle est représentée pour elle-même et non comme un accessoire. Sa taille démesurée en fait un motif essentiel. M. Poux et I. Fauduet proposent de ne pas la considérer comme une simple agrafe en bronze mais comme une pièce beaucoup plus prestigieuse, en or, semblable à la fibule de Ravenne de type à disque médian et conservée au British Museum²¹. M. Poux a montré que ces fibules précieuses constituaient selon toute vraisemblance des insignes militaires et des présents diplomatiques dont la nature même souligne l'idée d'attache et de lien²².

La manifestation de liens privilégiés avec Rome est en effet l'autre aspect majeur du programme iconographique. Le caractère romain des images pourrait aller en ce sens et s'exprime tout d'abord par le réalisme des représentations qui tranche avec le style des monnaies précédentes. La légende pourrait aussi traduire ce phénomène, notamment la variante **CRICIRONIS** présente sur des exemplaires de bronze. Cette forme constitue selon S. Scheers un génitif latinisé²³. E. Arbabe note qu'on connaît un autre Gaulois dont le nom est inscrit au génitif sur ces monnaies : Caius Iulius Agedomopatis, citoyen romain dont le nom gaulois était Agedomopas²⁴. Le tour linguistique qui permet le passage d'Agedomopas à Agedomopatis serait le même que celui qui transforme Criciru en Cricironis. S. Scheers, reprise par les auteurs du *RIG*, mentionne une variante **CRICIRONVS** (BN 7974) mais la consultation en ligne de l'exemplaire ne permet pas, ou plus, de l'affirmer aujourd'hui²⁵. Il n'en demeure pas moins que la variante **CRICIRONIS** traduirait une latinisation du nom de Criciru. La reprise de certains motifs pourrait aussi manifester la culture romaine du personnage. Le cheval ailé au revers des bronzes n'est pas unique dans le monnayage gaulois : on le connaît par exemple sur une monnaie de Pixtilos, chef carnute contemporain de Criciru, ou de Tasgetios, roi carnute cité par César. Dans les deux cas, S. Scheers rapproche le motif d'un pégase présent sur un denier romain de Q. Titius daté de 90 av. J.-C. et qui aurait pu servir de prototype²⁶. Quant au dauphin figuré au revers des monnaies d'argent, il faut en souligner la rareté sur les monnaies gauloises. Il est revanche beaucoup plus fréquent sur les deniers républicains romains. La figuration d'un tel animal pourrait là encore traduire la volonté d'afficher une iconographie

20. SCHOMAS 2011, p. 154-158.

21. POUX *et al.* 2007 ; FAUDET 1985.

22. POUX *et al.* 2007 ; 2008, p. 381-384.

23. SCHEERS 1977, p. 378, n. 548 ; ARBABE 2017, p. 159.

24. ARBABE 2017, p. 159, n. 295.

25. SCHEERS 1977, p. 378 ; COLBERT DE BEAULIEU, FISCHER 1998, n° 127.

26. SCHEERS 1969, p. 45-46, 124-128.

romanisante. Nous pourrions aussi aller plus loin en le considérant comme une référence aux victoires d'Octave, en particulier celle de Nauloque en 36 av. J.-C. ou celle d'Actium en 31 av. J.-C. Les motifs marins, et en particulier les dauphins, font en effet partie du répertoire iconographique augustéen²⁷. L'analyse iconographique du monnayage de Criciru révèle donc une sensibilité à l'iconographie romaine, qui n'est pas nouvelle chez les Suessions mais qui est ici particulièrement nette.

La nature du pouvoir de Criciru et de ses relations avec Rome

De nombreux indices conduisent à faire de Criciru un aristocrate de premier plan dans sa cité, en relation étroite avec Rome, mais préciser la nature de son pouvoir est difficile compte-tenu du peu d'informations dont nous disposons pour cette époque sur les questions institutionnelles²⁸. Le fait qu'il frappe monnaie est révélateur mais pose la question des pouvoirs émetteurs en Gaule. Récemment, certains auteurs ont argumenté en faveur de leur nature privée : des aristocrates, disposant des moyens et du pouvoir suffisants, auraient pu émettre des monnaies en leur nom propre²⁹. Ce changement de paradigme demande encore à être confirmé. Faut-il alors plus prudemment considérer Criciru comme un magistrat monétaire, un *arcantodannos* ? En l'absence d'indices supplémentaires, cela ne semble pas permis. Notons cependant que les mentions d'un *arcantodannos* dans l'épigraphie monétaire gauloise se situent toutes à l'époque pré-augustéenne, sur des monnaies frappées chez les Lexoviens, les Meldes et peut-être les Médiomatriques³⁰. Une monnaie des Suessions, découverte anciennement et depuis perdue aurait elle aussi fait référence à l'*arcantodannos* sous la forme *arxanti(dannos)*³¹. Il est donc préférable de se limiter à voir en Criciru l'un de ses aristocrates gaulois dont les autorités romaines ont confirmé le pouvoir au sein de leur cité. La rhétorique militaire présente dans l'iconographie pourrait traduire un statut d'auxiliaire, peut-être impliqué dans le maintien de l'ordre dans sa cité ou une partie de la Gaule, selon un phénomène attesté par la numismatique et l'archéologie³². La représentation de la fibule au revers des statères plaide cependant en faveur de liens plus forts avec le pouvoir romain. Un tel cadeau aurait pu être remis à Criciru pour service rendu pendant la guerre civile. La participation de contingents gaulois aux conflits internes romains est bien attestée pour la période césarienne et il est vraisemblable que le phénomène ait perduré avec Octave qui aurait pu avoir recours à des unités gauloises³³. Les études sur la remise d'otages (*obsides*) ont montré comment ce phénomène a pu aussi participer à la constitution de liens entre les élites locales et Rome³⁴. Non seulement les otages servaient de garantie dans le cadre d'un accord mais ils jouaient un rôle important dans la politique étrangère de Rome : les jeunes otages étaient élevés dans la culture romaine puis installés à la tête de leur État d'origine pour y conduire une politique favorable à Rome. Les exemples d'otages

27. ZANKER 1988, p. 82-85.

28. ARBABE 2017, p. 273-308.

29. MARTIN 2015a, p. 49, 115-120, 354-360 ; DELESTRÉE 2017.

30. MARTIN 2015b, p. 2.

31. ARBABE 2017, p. 330-331.

32. POUX 2008, p. 430-433 ; MARTIN 2015a, p. 162 ; ARBABE 2017, p. 308-309.

33. MARTIN 2015a, p. 163.

34. ALLEN 2006.

remis à César pendant la guerre des Gaules sont nombreux, à l'image des deux fils du roi suession Galba donnés, après la défaite de 57 av. J.-C., en signe de reddition³⁵. Certains aristocrates bretons ou gaulois, comme Criciru, pourraient avoir noué des relations directes avec Rome de cette manière³⁶.

Bien qu'il soit difficile de préciser la nature du pouvoir de Criciru et de ses relations avec Rome, il n'en demeure pas moins qu'il a certainement joué un rôle important dans sa cité à un moment charnière pour celle-ci. En effet, la série CRICIRV apparaît entre le moment où les Suessions se trouvent sous le contrôle des Rèmes et celui où la provincialisation des Gaules devient effective, sous le principat d'Auguste. Elle constitue le point culminant de transformations significatives du monnayage suession qui montrent un détachement progressif de l'autorité des Rèmes³⁷. C'est en outre le premier et le seul usage du trimétallisme chez les Suessions. La cohérence du discours iconographique qui y est développée vise sans doute à renforcer la valeur et la solidité de cette émission. La rupture induite par la série CRICIRV en ferait le témoignage monétaire de l'autonomie recouvrée des Suessions vis-à-vis des Rèmes³⁸.

Conclusion

La série trimétallique CRICIRV pourrait partiellement combler les lacunes de la documentation littéraire sur les Suessions à la période comprise entre la fin de la guerre des Gaules et l'avènement d'Auguste. Elle révèle l'existence d'un aristocrate du nom de Criciru dont il reste difficile de préciser la position exacte. Le programme iconographique développé sur cette émission est au service de l'expression de son pouvoir personnel. Criciru affiche son statut d'aristocrate et des valeurs, en particulier militaires, qui y sont attachées. Des marques d'une relation privilégiée avec Rome sont aussi visibles. L'ensemble participe à faire de ce personnage un intermédiaire entre le pouvoir romain et son peuple, à un moment où la structuration de la Gaule romaine se met en place.

Bibliographie

- ALLEN 2006 : J. ALLEN, *Hostages and hostage-taking in the Roman Empire*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.
- ARBABE 2017 : E. ARBABE, *La politique des Gaulois. Vie politique et institutions en Gaule chevelue (I^{er} siècle avant notre ère-70)*, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2017.
- COLBERT DE BEAULIEU, FISCHER 1998 : J.-B. COLBERT DE BEAULIEU, B. FISCHER, *Recueil des inscriptions gauloises (R.I.G.). Les légendes monétaires. Vol. 4*, CNRS Éditions, Paris, 1998.
- CREIGHTON 2002 : J. CREIGHTON, L'aristocratie britannique à travers l'iconographie monétaire à la fin de l'âge du Fer, dans *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (I^{er} s. av. - 1^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table ronde des 10 et 11 juin 1999 (Glux-en-Glenne), Centre archéologique du Mont Beuvray, V. GUICHARD, F. PERRIN (dir.), Glux-en-Glenne, 2002, p. 299-309.

35. MOSCOVICH 1980 ; César, B.G., II, 13.

36. CREIGHTON 2002 ; GUIHARD 2010 ; FEUGÈRE, PY 2011, p. 335-336.

37. PION 2005, p. 228.

38. PION 2009, p. 335.

- DELESTRÉE 2017 : L. P. DELESTRÉE, Les pouvoirs émetteurs en Gaule, des origines à l'époque augustéenne, *Revue belge de numismatique et de sigillographie*, 163, 2017, p. 1-26.
- EILERS 2009 : C. EILERS (dir.), *Diplomats and diplomacy in the Roman world*, Brill, Leiden / Boston, 2009.
- FAUDUET 1985 : I. FAUDUET, Les fibules gallo-romaines à disque médian, *Revue archéologique du Centre de la France*, 24/1, 1985, p. 75-82.
- FERRARY 1988 : J.-L. FERRARY, *Philhellénisme et impérialisme : aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, EFR, Rome, 1988.
- FEUGÈRE, PY 2011 : M. FEUGÈRE, M. PY, *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne : 530-27 av. notre ère*, Éditions Monique Mergoïl, Montagnac, 2011.
- FICHTL 2013 : S. FICHTL, Rome en Gaule : organisation territoriale de la Gaule de l'époque de l'indépendance au début de la période romaine, dans *Parallele Raumkonzepte*, S. HANSEN, M. MEYER (dir.), De Gruyter, Berlin / Boston, 2013, p. 93-306.
- GUIHARD 2010 : P.-M. GUIHARD, Pixtilos sous d'augustes augures : honneurs adressés au princeps sur une émission gauloise, dans *Deuogdonion. Mélanges offerts en l'honneur du professeur Claude Sterckx*, G. HILY, P. LAJOYE, J. HASCOËT (dir.), Rennes, p. 305-319.
- HASELGROVE 1999 : C. HASELGROVE, The Development of Iron Age Coinage in Belgic Gaul, *NC*, 159, 1999, p. 111-168.
- HOSTEIN 2012 : A. HOSTEIN, *La cité et l'empereur : les Éduens dans l'Empire romain d'après les Panégyriques latins*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2012.
- MARTIN 2015a : S. MARTIN, *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (III^e s. a.C. / I^{er} s. p.C.)*, Ausonius Éditions, Bordeaux, 2015.
- MARTIN 2015b : S. MARTIN, Early Roman magistracies with Celtic names: native substrate or anchoring innovation ?, *OIKOS*, 17-20, 2015, p. 1-9.
- MOSCOVICH 1980 : M.J. MOSCOVICH, Obsidibus Traditis: Hostages in Caesar's De Bello Gallico, *The Classical Journal*, 75/2, 1980, p. 122-128.
- PION 2003 : P. PION, L'or des Rèmes, dans *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer, Actes du XX^e colloque de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer, Colmar-Mittelwihr, 15-19 mai 1996*, S. PLOUIN, P. JUD (dir.), *Revue archéologie de l'Est*, 2003, p. 387-401.
- PION 2005 : P. PION, Émissions marginales et monnaies rebelles. Réflexion sur quelques anomalies dans la production et la circulation monétaire des Suessiones au I^{er} siècle avant J.-C., *Revue archéologique de Picardie*, 22/1, 2005, p. 225-230.
- PION 2009 : P. PION, Nouveaux jalons pour une histoire monétaire des Suessiones, dans *Coinage in the Iron Age: Essays in honour of Simone Scheers*, J. VAN HEESCH, I. HEEREN (dir.), Spink, London, 2009, p. 323-336.
- POUX 2008 : M. POUX, L'empreinte militaire tardo-républicaine dans les faciès mobiliers de La Tène finale. Caractérisation, chronologie et diffusion de ses principaux marqueurs, dans *Sur les traces de César : militaria tardo-républicains en contexte gaulois, Actes de la table ronde du 17 octobre 2002 (Glux-en-Glenne)*, M. POUX (dir.), Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 2008, p. 301-432.
- POUX *et al.* 2007 : M. POUX, M. DEMIERRE, M. GARCIA, B. GRATUZE, K. GRUEL, R. GUICHON, S. NIETO-PELLETIER, I. ODENHARDT-DONVEZ, I. FAUDUET, Paire de fibules en or du I^{er} s. av. J.-C. : autour d'une découverte de l'oppidum de Coirent (Puy-de-Dôme), *Gallia*, 64/1, 2007, p. 191-225.
- SCHEERS 1969 : S. SCHEERS, *Les monnaies de la Gaule inspirées de celles de la République romaine*, Universiteitsbibliotheek, Universitaire Uitgaven, Louvain, 1969.
- SCHEERS 1977 : S. SCHEERS, *Traité de numismatique celtique. II, La Gaule Belgique*, Les Belles Lettres, Paris, 1977.

- SCHOMAS 2011 : H. SCHOMAS, *Les images monétaires des peuples gaulois : figures primitives ou expressions d'une société en mutation ? : l'exemple des Arvernes, Bituriges, Carnutes, Éduens, Lingons, Meldes, Parisii, Sénon et Séquanes*, Thèse de doctorat, Université de Bourgogne, 2011.
- SILLON 2014 : C. SILLON, *L'or monnayé dans le Nord de la Gaule : recherches sur les monnaies d'or frappées dans le Nord de la Gaule entre le III^e et I^{er} siècle avant notre ère*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 2014.
- ZANKER 1988 : P. ZANKER, *The power of images in the age of Augustus*, University of Michigan Press, Ann Arbor, 1988.

Friederike STAHLKE*

Les graffiti sur les pièces d'or romaines : une recherche sur un marquage secondaire

De nombreuses pièces de monnaie de l'époque romaine et d'autres périodes portent des inscriptions graphiques, des gravures secondaires, que nous appellerons *graffiti* dans cette étude. Ils ne font évidemment pas partie du programme iconographique ou textuel standardisé d'une pièce officielle émise par les *monetarii* (République) ou par l'empereur à partir du I^{er} siècle av. J.-C. Ils n'ont donc aucun lien avec la monnaie utilisée et la frappe officielle de la Monnaie ne semble pas les avoir planifiés. Le sous-projet A11 *Graffiti auf römischen Goldmünzen. Bedeutungsspektrum und Kommunikationsstrategien* du Centre de recherche collaborative (SFB) 933 « *Materiale Textkulturen. Materialität und Präsenz des Geschriebenen in non-typographischen Gesellschaften* » de l'Université d'Heidelberg se consacre à l'étude de ce type de marquage ultérieur ou secondaire, le *graffito*, ainsi qu'aux formes de perception de l'écriture sur les pièces d'or romaines. Cette recherche s'intègre au concept théorique du SFB¹, dans le cadre duquel une « analyse d'artefacts dans une orientation praxéologique » est effectuée sur des artefacts correspondants. En d'autres termes, il s'agit d'enquêter sur les marques secondaires effectuées sur les monnaies et de comprendre les motivations de leurs auteurs.

À propos des différents types de marquages secondaires

Les *graffiti* représentent des témoignages écrits non planifiés, non-officiels et parfois personnels qui complètent ou corrompent une pièce officielle frappée par un monnayeur impérial, ainsi que son niveau écrit et pictural standardisé, en créant un nouveau niveau d'interprétation. La plupart des *graffiti* sont réalisés sur les surfaces libres de la pièce, ce qui signifie que la disposition générale de l'objet a été prise en

* Université Heidelberg ; friederike.stahlke@zaw.uni-heidelberg.de
Cette publication est un produit du Sonderforschungsbereich 933 « *Materiale Textkulturen. Materialität und Präsenz des Geschriebenen in non-typographischen Gesellschaften* » (sous-projet A11 : *Graffiti auf römischen Goldmünzen*). Le SFB 933 est financé par la Deutsche Forschungsgemeinschaft (projet n° 178035969-SFB933).
Je tiens à remercier M. Young (Paris/Heidelberg) pour son soutien linguistique et L. Vanderheyden (Heidelberg) pour la correction de cet article.

1. MEIER *et al.* 2015.

compte. Toutefois, de manière exceptionnelle, le *graffito* peut être réalisé sans tenir compte du contenu de la frappe officielle (ni de l'image ni du texte), et il peut alors se retrouver à n'importe quel endroit sur la pièce.

Les *graffiti* doivent être distingués des autres marquages secondaires, tels que les poinçons ou les contremarques². Sur les poinçons, le matériau peut être bombé sur les côtés alors que les *graffiti* impliquent généralement une perte de matière due au grattage. Les contremarques sont le plus souvent de forme géométrique, et représentent des images et/ou des lettres. Elles sont utilisées, par exemple, pour indiquer l'émetteur, et elles sont également estampées sur une pièce et y sont appliquées sous forme de cadre négatif laissant souvent apparaître un motif en relief positif à l'intérieur³. Notre projet de recherche s'aide d'un microscope binoculaire pour différencier les *graffiti* des poinçons, en effet, il est difficile de les distinguer à l'œil nu.

Cette thèse a choisi de préférer l'étude des pièces en or à celle des pièces d'argent et de bronze en raison des propriétés physiques de ce matériau. En effet, il s'agit du matériau le plus tendre dans lequel les pièces romaines étaient frappées. De plus, la valeur des pièces d'or permet, en général, de restreindre la provenance de la pièce et les auteurs du *graffiti* à une certaine élite, ce qui n'est pas le cas pour les métaux moins nobles. Les pièces d'or des collections sont aussi généralement mieux cataloguées que les pièces de cuivre ou d'argent ; de même, du fait de leur valeur, la provenance des pièces d'or est mieux documentée.

État de la recherche

Même si l'étude scientifique des *graffiti* épigraphiques a fait de grands progrès au cours des deux dernières décennies⁴, les *graffiti* numismatiques ont été sous-étudiés. Jusqu'à présent, une seule publication traite à grande échelle des *graffiti* sur les monnaies⁵. Malgré la base matérielle assez solide de cette étude, les auteurs ne prennent pas en compte la provenance des pièces, et il est donc impossible de déterminer la répartition régionale des *graffiti* les plus fréquents.

Par ailleurs, dans la publication de certains trésors monétaires, il est parfois fait référence à des pièces comportant des *graffiti*⁶, mais les pièces sont interprétées individuellement, si tant est qu'elles le soient. Les auteurs ignorent généralement les *graffiti* composés d'une seule lettre ou d'un seul signe⁷.

2. Un poinçon est un petit timbre sous la forme d'un chiffre unique, d'une lettre ou d'un symbole qui crée une indentation négative dans l'image de la pièce (<https://ikmk.smb.museum/ndp/secondaryTreatment/32> ; consulté le 06.11.2020).

3. WERZ 2004, p. 11.

4. Pour l'historique de la recherche sur les *graffiti* épigraphiques jusqu'en 2018, voir LOHMANN 2018, p. 39-48.

5. ELAYI, LEMAIRE 1998.

6. C'est le cas, par exemple, des publications du trésor de Liberchies (THIRION 1972, p. 62-66), du trésor de la Feldstraße de Trèves (GILLES 2013, p. 61-72) ou du trésor de Simitthus / Chintou dans BALDUS, KHANOUSSI 2014, p. 25-26.

7. Par exemple, K.-J. Gilles, dans sa publication du trésor de Trèves, n'a inclus comme *graffiti* que les incisions qui peuvent être attribuées à une lettre exacte. De nombreuses pièces, par exemple celles montrant deux lignes croisées (« X ») ou d'autres marquages intentionnels, ont été ignorées. Certains des *graffiti* se sont également avérés être des poinçons.

En raison de la rareté des recherches sur les *graffiti* sur les monnaies romaines, il n'existe que des hypothèses interprétatives, qui n'ont jamais jusqu'à présent été prouvées. Nous pouvons tout de même déjà affirmer que les *graffiti* donnent des informations précieuses sur les propriétaires des pièces⁸, les donations⁹, mais aussi sur les dédicaces¹⁰.

Parmi les derniers chercheurs qui ont étudié ce phénomène numismatique, Gilles suggère que ces marquages secondaires pourraient être des timbres d'anciens propriétaires, des marques d'authentification ou des marquages indiquant le poids correct d'une pièce¹¹. Kemmers et Scholz discutent également de la possibilité d'attribuer à ces pièces la fonction de jeton¹².

Cadre géographique et temporel

Ce projet de recherche a choisi la région de la Gaule Belgique comme cadre géographique, car plusieurs trésors monétaires ont été trouvés dans cette ancienne province romaine. De plus, dans cette région un nombre important de pièces portaient des marques secondaires, notamment les pièces des trésors de Liberchies¹³, de Beurains / Arras¹⁴ ou de la Feldstraße à Trèves¹⁵.

L'accent est principalement mis sur l'étude des trésors monétaires, car la pièce finale peut être utilisée pour déterminer un *terminus ante quem* à son élimination du marché et donc aussi une datation relative de l'apposition du *graffito*¹⁶, un marquage post-antique étant à exclure. En fonction de l'avancement de nos recherches, le cadre géographique pourra potentiellement être étendu. Une base de données solide est en cours de création et s'appuie en premier lieu sur les pièces de monnaie de la Gaule Belgique. Dans un second temps, afin d'élargir le stock initial de *graffiti*, l'étude se penchera sur l'inclusion de pièces avec des *graffiti*, et dont la provenance est soit inconnue, soit qui sont extérieure à la Gaule Belgique¹⁷. Dans leur cas, le type de *graffito*, son contenu, sa position sur la pièce, seront les critères de leur inclusion dans les sources du projet, ainsi que les éléments qui permettent de les comparer aux *graffiti* monétaires de Gaule Belgique.

Comme point de départ, nous avons choisi l'ensemble des monnaies d'or de la République romaine et de l'Empire romain (occidental), en commençant par les pièces de la série Mars / Aigle datées de la Seconde Guerre Punique. L'année 476 après J.-C.

8. DEGLER 2017, p. 726.

9. DEGLER 2017, p. 726.

10. KEMMERS, SCHOLZ 2017, p. 126.

11. GILLES 2013, p. 62.

12. KEMMERS, SCHOLZ 2017, p. 127. En raison de la valeur et de la rareté des pièces d'or, cette interprétation peut être exclue pour les *graffiti* sur les pièces d'or.

13. THIRION 1972.

14. Sur le trésor de Beurains / Arras, voir BASTIEN, METZGER 1977. Sur des *graffiti*, voir entre autres ABDY 2006 et TOMLIN 2006.

15. GILLES 2013.

16. Pour le traitement scientifique des trésors monétaires, voir HAUPT 2001 ou THÜRY 2016.

17. La grande majorité des pièces d'or des collections des musées n'ont pas d'emplacement ou seulement un emplacement incertain, mais présentent souvent des *graffiti*. Ces pièces de monnaie provenant de musées renommés (voir ci-dessous) sont incluses.

marquera par ailleurs la limite chronologique de notre étude, puisque la déposition de Romulus Augustulus comme dernier empereur romain d'Occident dans cette partie de l'empire a mis fin à l'autorité impériale en matière de frappe de pièces¹⁸.

Exemples de graffiti numismatiques

Les deux exemples suivants servent à illustrer les problèmes rencontrés dans l'étude des *graffiti* sur les monnaies (d'or) ainsi que la méthode suivie pour leur étude.



Figure 1 - Rheinisches Landesmuseum Trier, Inv. 1993,199 n° 0936 (© 2020/Universität Heidelberg/GDKE, Rheinisches Landesmuseum Trier - all rights reserved ; 7,06g ; 19,33 mm).

Cet *aureus* de Vespasien (figure 1), frappé à Rome en 70 après J.-C. (*RIC I*², n° 28), provient du trésor de la Feldstraße de Trèves (Inv. 1993,199 n° 0936). La pièce présente de nombreuses rayures « naturelles », et des signes évidents d'utilisation. Le *graffito* en trois parties, que Gilles a indiqué dans l'exergue, pourrait facilement passer inaperçu. Gilles interprète ces gravures comme les lettres K A C, cela n'est que partiellement compréhensible sur la photo. Néanmoins, si nous tournons le revers à 6 h, nous comprenons mieux son interprétation. Pour chaque *graffito*, il faut déterminer dans quel sens il doit être lu – ou si, selon l'orientation, différentes interprétations peuvent en résulter. La base de données développée par le projet SFB prend en compte cette possibilité interprétative. Chaque *graffito* peut être enregistré avec plusieurs directions de lecture et interprétations et ainsi être retrouvé dans la base de données. L'exemple de cet *aureus* montre clairement qu'un travail sur l'original est indispensable mais que nous avons aussi besoin d'un microscope binoculaire. Une autopsie des pièces originales permet de vérifier le type de marquage secondaire, à savoir s'il s'agit d'un *graffito*, d'un poinçon ou autre. De plus, les photographies, grâce à une certaine exposition, peuvent rendre plus visible certains *graffiti*, il est donc également essentiel de les utiliser pour l'examen de chaque monnaie.

18. Le discours sur la question de savoir si la monnaie impériale se termine réellement par Romulus Augustulus ne doit pas être discuté ici. À ce stade, il s'agit d'une décision pragmatique.



Figure 2 - Münzkabinett, Staatliche Museen zu Berlin, Objektnr. 18216272
(© Lutz-Jürgen Lübke ; Lübke und Wiedemann ; 8,48 g ; 24 mm).

Cette pièce de la collection numismatique des musées nationaux de Berlin (MK SMB) (numéro d'objet 18216272, figure 2) est un *binio* du Probus, frappé à Siscia en 277 après J.-C. (RIC V-2, n° 581). Nous ne savons rien sur les circonstances exactes de sa découverte. Un *graffito* en plusieurs parties est placé dans l'exergue. Cela montre à quel point la lecture d'un nom concret peut se montrer difficile. Si le musée de Berlin indique clairement AV pour la deuxième partie, le premier caractère n'est indiqué que par un point d'interrogation dans la base de données du musée. Quelle que soit la manière dont il est lu, sur l'ordinateur et dans les bases de données, il ne peut pas encore être représenté de manière adéquate. Il s'agit d'un problème général de description, de classification et d'évaluation des traces du *graffito* qui ne peuvent parfois être attribuées à aucun « symbole » ou lettre fixe connu de nous. Afin de contourner ce problème, la base de données du projet offre la possibilité de sélectionner des symboles, lettres, chiffres, etc. spécialement développés pour chaque *graffito*, ce qui permet également une recherche comparative. Ces listes sont mises en corrélation avec les résultats des nouveaux projets.

Méthode : enregistrement et publication dans la base de données du projet

La consultation des bases de données numismatiques rend possible la recherche de sources pertinentes pour cette thèse¹⁹. Nous procédons de manière minutieuse d'une part parce que les marquages secondaires sont restés trop peu étudiés, et d'autre part en raison du vocabulaire standard employé jusqu'alors qui n'est pas uniformisé. Au cours des derniers mois, la MK SMB, en coopération avec le projet SFB et la *Römisch-Germanische Kommission* de Francfort, a donc développé une terminologie

19. À la publication de cet article, la recherche avait été complétée avec la base de données de la Collection numismatique des musées nationaux de Berlin (<https://ikmk.smb.museum>), les bases de données du réseau NUMiD (<https://numid.online>), la base de données KENOM (www.kenom.de), la base de données de la Bibliothèque nationale de France (<https://gallica.bnf.fr>) et le portail CRRO de l'American Numismatic Society (<https://numismatics.org/crro>). Actuellement, des recherches sont menées avec le portail OCRE de l'American Numismatic Society (<https://numismatics.org/ocre>).

normative pour les marquages secondaires²⁰ et en particulier les *graffiti*. Le projet a déjà utilisé cette nouvelle terminologie dans la base de données développée²¹ dans le réseau NUMiD²². Le projet international Nomisma l'a aussi déjà publiée²³. Pour permettre leur évaluation, tous les *graffiti* recherchés sont enregistrés dans la base de données du projet. Cette base de données importe les pièces avec des *graffiti* à partir des bases existantes du réseau NUMiD et du KENOM et l'auteur de cette thèse est engagé dans un travail précis de requalification de ces *graffiti*. Les fonds d'autres institutions, telles que le British Museum ou la Bibliothèque nationale de France, sont à mène d'être introduit après consultation.

Le portail sera accessible en ligne à long terme. Il servira donc de base à des recherches plus approfondies sur les pièces portant des *graffiti*. Ce travail étant en partie collaboratif, la communauté numismatique peut nous aider à enrichir notre collecte de matériel. Nous vous serions ainsi très reconnaissantes de bien vouloir nous informer de l'existence de pièces qui pourraient être pertinentes pour cette étude.

Bibliographie

- ABDY 2006 : R. ABDY, In the Pay of the Emperor: Coins from the Beaurains (Arras) Treasure, dans *Constantine the Great. York's Roman Emperor*, E. HARTLY, J. HAWKES, M. HENIG, F. MEE (eds.), York, 2006, p. 52-58.
- BAIRD, TAYLOR 2011 : J.A. BAIRD, C. TAYLOR (eds.), *Ancient Graffiti in Context*, Routledge Studies in Ancient History, 2, London, 2011.
- BALDUS, KHANOUSSI 2014 : H.R. BALDUS, M. KHANOUSSI, *Der spätantike Münzschatz von Simitthus/Chimtu*, Wiesbaden, 2014.
- BASTIEN, METZGER 1977 : P. BASTIEN, C. METZGER, *Le trésor de Beaurains (dit d'Arras)*, Arras, 1977.
- DEGLER 2017 : A. DEGLER, Aureus of Postumus with the owner's graffito (Gounthiou), *Roman Numismatics*, 2017, p. 723-726.
- ELAYI, LEMAIRE 1998 : J. ELAYI, A. LEMAIRE, *Graffiti et contremarques ouest-sémitiques sur les monnaies grecques et proche-orientales*, Glauk, 13, Milan, 1998.
- HAUPT 2001 : P. HAUPT, *Römische Münzhorte des 3. Jhs. In Gallien und den germanischen Provinzen. Eine Studie zu archäologischen Aspekten der Entstehung, Verbergung und Auffindung von Münzhorten*, Grumbach, 2001.
- KEMMERS, SCHOLZ 2017 : Ein spezifischer Wert: ein republikanischer Denar mit Graffiti aus Groß-Rohrheim (Lkr. Bergstraße), dans *Iucundi acti labors. Festschrift für Egon Schallmayer anlässlich des 65. Geburtstags*, U. RECKER (hrsg.), Jahrbuch für Archäologie und Paläontologie in Hessen, Sonderband, 5, Wiesbaden, 2017, p. 124-128.
- LOHMANN 2018 : P. LOHMANN, *Graffiti als Interaktionsform. Geritzte Inschriften in den Wohnhäusern Pompejis*, MTK, 16, Berlin, 2018.
- MEIER et al. 2015 : Th. MEIER, M. R. OTT, R. SAUER (hrsg.), *Materiale Textkulturen: Konzepte - Materialien - Praktiken*, MTK, 1, Berlin, 2015.

20. <https://ikmk.smb.museum/ndp>.

21. <https://pecunia.zaw.uni-heidelberg.de/graffiti>.

22. <https://numid.online>.

23. <http://nomisma.org>.

- THIRION 1972 : M. THIRION, *Le trésor de Liberchies. Aurei des 1^{er} et 11^e siècles*, Bruxelles, 1972.
- THÜRY 2014 : G. E. THÜRY, *Die antike Münze als Fundgegenstand. Kategorien numismatischer Funde und ihre Interpretation*, Oxford, 2016.
- TOMLIN 2006 : R. TOMLIN, The Owner of the Beaurains (Arras) Treasure, dans *Constantine the Great. York's Roman Emperor*, E. HARTLY, J. HAWKES, M. HENIG, F. MEE (eds.), York, 2006, p. 59-64.
- WERZ 2004 : U. WERZ, *Gegenstempel auf Reichs- und Provinzialprägungen der römischen Kaiserzeit. Katalog der Sammlung Dr. Konrad Bech*, Mainz, Schriftenreihe der Numismatischen Gesellschaft Speyer, 45, Speyer, 2004.

Guillaume BLANCHET*

L'étude des monnayages d'argent des 5^e-6^e siècles découverts en Gaule : une démarche interdisciplinaire pour de nouvelles hypothèses

L'intérêt pour les monnayages d'argent attribués aux 5^e et 6^e siècles découverts en Gaule a été très inégal au cours du siècle dernier et durant les dernières décennies. Les travaux concernant ces monnaies débutent au XIX^e siècle avec A. de Barthélémy et M. Prou¹ en France, G. Cumont² en Belgique et sont suivis par ceux de J. Werner et H. Cahn en Allemagne³ dans la 1^{re} moitié du XX^e siècle. Il faut cependant attendre le début des années 1960 et les travaux de J. Lafaurie pour que ces monnayages bénéficient d'un intérêt plus prononcé, à travers de nombreuses publications et une dernière synthèse parue en 2003⁴, en collaboration avec J. Pilet-Lemière.

Après une quinzaine d'années de relative désaffection, un regain d'intérêt pour ces numéraires est néanmoins perceptible ces dernières années⁵. En particulier, un récent colloque consacré à l'argent⁶ a notamment permis de réaliser un état des lieux des questions posées par ces monnayages et a suscité des pistes de réflexion pour en renouveler la compréhension. Cette manifestation a également été l'occasion de confirmer la terminologie à employer pour les monnaies d'argent attribuées à cette période. Si ces dernières ont souvent été mentionnées à tort dans la littérature numismatique sous la dénomination de « silique » ou de « quart de silique »⁷, l'appellation générique *argenteus* est aujourd'hui celle qui semble la plus juste pour désigner des monnaies dont les caractéristiques métrologiques et l'aspect sont très différents d'un exemplaire à l'autre.

Les caractéristiques physiques des *argentei* sont la raison principale de l'intérêt inégal dont ils ont fait l'objet par le passé. En effet, ces monnaies mesurent parfois à peine un centimètre de diamètre, leur poids est en moyenne de 0,30 g et leur épaisseur

* Craham UMR 6273, Université de Caen Normandie ; guillaume.blanchet@unicaen.fr
Nos remerciements vont à M. Bompaire, G. Sarah et Th. Cardon pour leurs remarques et suggestions.

1. BARTHÉLÉMY 1878 ; PROU 1892.
2. CUMONT 1890.
3. WERNER 1935 ; CAHN 1938.
4. LAFURIE, PILET-LEMIÈRE 2003.
5. DHÉNIN 1980 ; FOUCRAY 2002 ; SCHIESSER 2012 ; GENEVIÈVE 2019 ; CHAMEROY 2020 ; DOYEN 2020 ; Projets « ITAM » (dir. P.-M. Guihard, J. Chameroy) et « Igamma » (dir. A. Bursche, D. Wigg-Wolf).
6. CHAMEROY, GUIHARD 2020.
7. CARLA-UHINK 2020 ; MORRISSON 2020, p. 272.

équivalait à celle d'une feuille de papier (100-200 µm). De plus, leurs légendes sont souvent illisibles ou inintelligibles, ce qui rend difficile toute attribution à une autorité. Ces caractéristiques rendent ces monnaies extrêmement fragiles, il est alors complexe de les découvrir en contexte archéologique et de les préserver dans les collections publiques. Pourtant, il semble bien que l'argent monnayé soit l'un des principaux marqueurs de la transition monétaire entre la fin de l'Antiquité et le Moyen Âge. Ainsi, s'intéresser aux monnaies d'argent frappées pendant ces deux siècles permettra de déterminer leur rôle précis dans l'économie et de pouvoir préciser, voire identifier, leurs autorités émettrices et leurs lieux de fabrication et d'émission.

Si les études récentes sont d'un apport indéniable, elles sont cependant, soit centrées sur des séries particulières, soit rendues complexes par l'aspect très singulier des *argentei*, ou encore limitées par le matériel disponible. Il est donc nécessaire de reprendre ces investigations en examinant de manière systématique les monnaies relevant de cette problématique et en élaborant une nouvelle manière d'aborder ce monnayage. Cela implique une approche interdisciplinaire qui croise l'archéologie, la numismatique et l'archéométrie. Dans cette courte publication, la méthodologie adoptée sera énoncée avant de présenter les *argentei* à travers leurs caractéristiques (typologiques, contextuelles et élémentaires).

Nouveau corpus et nouvelles méthodes

Cette enquête, encore en cours, a tout d'abord impliqué de mener un inventaire général des *argentei*. Celui-ci inclut l'argent frappé durant les premières décennies du ve siècle, jusqu'aux premières monnaies d'argent royales franques et ostrogothiques du début du vi^e siècle. La première étape a été de reprendre les découvertes signalées dans la bibliographie puis d'identifier dans les lieux de conservation des *argentei* inédits ou mal identifiés. Le caractère dispersé du mobilier qui compose ce corpus d'étude a impliqué de nombreux déplacements dans des lieux de conservation et dépôts archéologiques français, belges et allemands⁸. Une base documentaire de 771 exemplaires majoritairement illustrés en est issue⁹.

L'exploitation de ce nouveau corpus poursuit deux objectifs principaux : (i) déterminer les modalités de production de ces monnaies (lieux et autorités), dater leur fabrication et en estimer la durée de circulation, afin de les connecter aux phénomènes politiques ; (ii) aboutir à un classement « raisonné » de ces monnayages. La multiplication des critères de classification et leur hiérarchisation¹⁰ doit participer à l'élaboration d'un répertoire qui repose sur des critères objectifs¹¹. Si la cartographie des découvertes et l'étude des liaisons de coins font partie des outils classiques, nous

8. Les collègues numismates, conservateurs ou archéologues qui nous ont aidé et dans cette enquête et accueilli ne peuvent être tous cités nommément ici, nous espérons que ceux-ci se reconnaîtront et accepteront encore une fois nos remerciements. Nous devons également remercier le Conseil International de Numismatique pour l'octroi d'une bourse de voyage, sans laquelle ce travail n'aurait pas été possible.

9. La dernière synthèse de J. Lafaurie et J. Pilet-Lemière rassemblait 226 exemplaires pour le territoire français.

10. CARDON, MORIN 2019.

11. Nous pensons notamment à l'emploi erronée d'une graduation de « dégénérescence » par certains auteurs pour justifier des différences chronologiques.

avons jugé important d'adjoindre trois types de données à cette enquête : les contextes archéologiques, les analyses élémentaires et l'archéologie expérimentale.

Ainsi, ces monnaies doivent d'abord être confrontées à leur contexte archéologique. Les sépultures « barbares » ont souvent été datées à partir d'une ou plusieurs monnaies accompagnant l'individu ; plusieurs cas d'étude récents suggèrent qu'une approche inverse doit être privilégiée¹², en utilisant la chrono-typologie du mobilier associé pour affiner la datation des *argentei*. Il est donc nécessaire de réexaminer cette documentation afin d'en exploiter le contexte et d'en estimer la période de dépôt. Enfin, il est nécessaire d'apporter de nouveaux critères de comparaison, tels que la nature des alliages employés ou leurs caractéristiques en éléments traces, de manière à constituer une nouvelle « carte d'identité » de la monnaie¹³.

L'étude a ainsi déjà permis la classification de ce monnayage en 10 séries monétaires¹⁴ s'enchaînant en sept phases chronologiques.

Caractéristiques typologiques générales des *argentei*

Les *argentei* sont présentés ici selon trois axes : la typologie, les lieux et contextes de découverte, et les caractéristiques de l'alliage. Ils sont habituellement divisés en trois groupes principaux¹⁵.

Le premier groupe rassemble les « dernières frappes impériales de Trèves » (59 ex.). Si cette appellation mériterait d'être discutée¹⁶, elle reste la plus acceptée depuis la publication des ensembles d'Arcy-Sainte-Restitue et de Bâle-Kleinhüningen¹⁷. Ces monnaies présentent au droit la titulature de Théodose II (408-450) ou de Valentinien III (425-455) et au revers la légende VIRTVS ou VRTVS ROMANORVM, avec la marque TRPS ou plus rarement TRSS à l'exergue. Leur revers se décline en trois types : Rome assise à g., Rome assise de face et Empereur debout (figure 1). Concernant leur métrologie, l'adjonction fréquente d'une bélière réduit la représentativité du corpus pour l'examen de ce critère¹⁸ ; néanmoins, la pesée des exemplaires qui en sont dépourvus indique une masse d'environ un gramme pour un flan de 15-16 mm de diamètre. Ces *argentei* se concentrent principalement entre la Seine et le Rhin. J. Lafaurie a émis l'hypothèse d'une fabrication de ces monnaies à Trèves entre 445 et 455¹⁹ tandis que Ph. Grierson et M. Mays plaident plutôt en faveur d'une frappe au même endroit, mais entre 425 et 435²⁰. Ces hypothèses reposent essentiellement sur des détails iconographiques et semblent vouloir faire correspondre la frappe de ces monnaies avec un événement particulier (périodes de réouverture de l'atelier de Trèves). L'un de nos objectifs est de proposer une nouvelle hypothèse reposant sur plus de critères (contextes, répartition et composition).

12. Voir notamment MARTIN 2009.

13. Voir les premiers résultats dans BLANCHET *et al.* 2020.

14. Une description croisée et exhaustive est en cours d'achèvement dans le cadre de la thèse.

15. FISCHER 1996 ; CHAMEROY 2020.

16. À la suite de C. E. KING 1988, nous émettons quelques réserves concernant l'attribution de ces monnaies à une autorité officielle.

17. LAFAURIE 1987.

18. LAFAURIE 1964, p. 185 ; LAFAURIE 1987.

19. LAFAURIE 1987, p. 308.

20. GRIERSON, MAYS 1992, p. 150.



Figure 1 - *Argentei* « impériaux » découverts à Arcy-Sainte-Restitue²¹ (× 2).

Le second groupe rassemble les monnaies « pseudo-impériales » (365 ex.). Cette appellation commune a malheureusement contribué à y inclure toutes les monnaies qui ne rentrent pas dans le premier groupe et dont certaines ne seraient que le produit « fabrication frauduleuse »²². Pourtant, leur répartition et leurs caractéristiques de composition ne les désignent pas comme des faux. Nous proposons plutôt d'y voir des monnaies officielles issues de productions dispersées ayant une circulation régionale. La plupart d'entre elles présentent des légendes incompréhensibles, illustrant l'immobilisation des légendes et des types (hérités du IV^e-début du V^e siècle) et l'incompréhension de ceux qui les reproduisaient. Notre avancée permet de diviser ces monnaies en deux sous-groupes suivant leur lieu de découverte et leur composition : les *argentei* « germaniques » et les *argentei* « occidentaux ». Si ces deux groupes comptent des types qui leur sont propres, comme les *argentei* « à la croix ancrée » (figure 2a) pour le premier et ceux à la Rome « debout » à la titulature de Justin I^{er} (518-527, figure 2c) pour le second, ceux-ci ont en commun la Rome assise à g. (figure 2b) ou la Victoire à g. tenant une longue croix. Il s'avère que tous les types cités ont des périodes et des aires de circulation différenciées²³, comme par exemple la vallée rhénane, la Normandie ou l'Aquitaine. Le croisement de données d'autres natures a montré que la typologie n'est peut-être pas l'unique clef de détermination.

21. LAFURIE, PILET-LEMIÈRE 2003, n° 2.22.1.

22. LAFURIE 1964, p. 183.

23. Si les monnaies à la croix ancrée circulent pendant les premières décennies du V^e siècle, les autres pseudo-impériales sont plus tardives. Ces dernières ne sont jamais découvertes conjointement aux « dernières impériales », et se retrouvent à plusieurs reprises dans des contextes archéologiques attribués au VI^e siècle.



a - Arcy-Sainte-Restitue²⁴

b - Éprave (Belgique)

c - Giberville

Figure 2 - *Argentei* pseudo-impériaux (× 2).



a - Lyon, n° 69.123.3.4

b - Lyon, n° 69.123.3.2²⁵

c - Lavoye, n° 55.285.2.3

Figure 3 - Exemples de frappes royales (× 3).

24. LAFURIE, PILET-LEMIERE 2003, n° 2.22.1.

25. Photographie : F. Planet, n° 69.123.3.2.

Les dernières monnaies d'argent que nous incluons dans ce corpus sont les royales (213 ex.), plus simples à identifier grâce à la présence d'un monogramme. Celles-ci incluent les frappes burgondes de Gondebaud (vers 480-516, figure 3b), les premières royales franques de Théodebert I^{er} (534-548, figure 3a), et les séries ostrogothiques (figure 3c) émises en Italie du règne d'Anastase (491-518) à celui de Justin II (565-578), qui circulent abondamment au Nord des Alpes²⁶ de part et d'autre du Rhin. La répartition des découvertes révèle leur absence dans la partie occidentale de la Gaule : les franques se concentrent le long du Rhône et sur son delta et les burgondes sont cantonnées autour de Lyon.

L'évolution géographique globale de l'argent montre bien un changement de tendance avec son abondance au nord dans la première moitié du v^e siècle, qui se densifie ensuite aux abords de la vallée rhénane au tournant des v^e-vi^e siècles avant d'avoir une réelle présence dans le sud-est de la Gaule dans le 2^e tiers du vi^e siècle.

Les contextes de découverte des *argentei*

Dans notre corpus de 771 monnaies, 534 exemplaires (69,2 %) sont issus de contextes funéraires, 31 (4 %) de dépôts hors sépulture et 31 également d'un contexte archéologique autre que funéraire. L'hypothèse d'un monnayage exclusivement dédié aux rites funéraires doit être écartée en raison d'un effet de source lié contraintes des chantiers archéologiques et aux caractéristiques des monnaies elles-mêmes²⁷.

La composition élémentaire des *argentei*

L'analyse des *argentei*, associée aux données de la typologie et des contextes a déjà fourni des résultats convaincants²⁸. Elle permet de caractériser et d'établir des liens entre certains exemplaires quand la typologie ou d'autres données ne peuvent y contribuer et enfin d'apporter des arguments parfois décisifs quand il s'agit de distinguer plusieurs productions. Dans cette perspective, environ 200 de ces monnaies ont été analysées à l'IRAMAT-CEB, par LA-ICP-MS (spectrométrie de masse à plasma avec prélèvement par ablation laser). Plusieurs grandes tendances se dégagent de cette étude. Précisions d'abord que, mises à part quelques exceptions, les teneurs en argent, supposées parfois « médiocres »²⁹, s'avèrent très majoritairement supérieures à 90 %, tous types confondus (figure 4). Les monnaies « impériales » livrent des teneurs en argent homogènes, au-dessus de 93 %, tandis que les monnaies pseudo-impériales présentent des titres très dispersés, avec des écarts allant jusqu'à 40 %. Le monnayage royal présente quant à lui un retour à des valeurs élevées et supérieures à 95 %.

26. DOYEN 2019.

27. LAFAURIE 1964, p. 185 ; KING 1988, p. 200 ; GENEVIÈVE 2019, p. 133.

28. BLANCHET *et al.* 2020.

29. LAFAURIE 1987, p. 300.

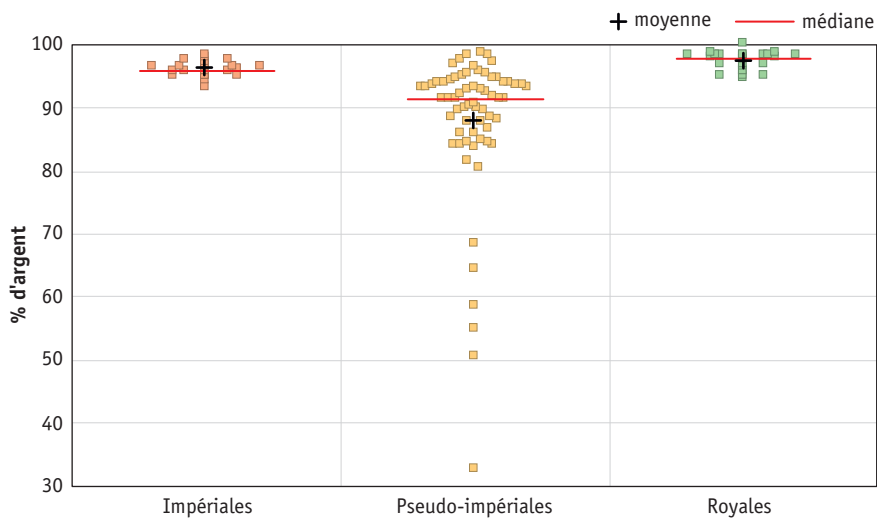


Figure 4 - Teneurs en argent des trois groupes d'*argentei*.

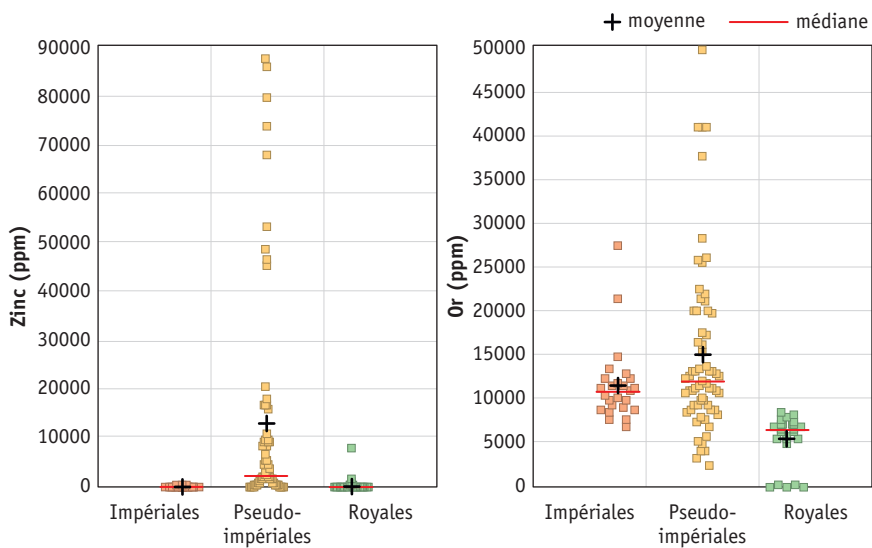


Figure 5 - Teneurs en or et en zinc des trois groupes d'*argentei*.

L'étude des éléments-traces apporte également quelques pistes intéressantes. Tout d'abord, les quantités d'or (figure 5) détectées dans le numéraire pseudo-impérial découvert dans l'est de la Gaule, sont élevées, voire très élevées (au-delà de 4 %). De telles teneurs ne peuvent résulter du traitement d'un minerai d'argent ; il faut plutôt envisager que de l'or altéré ayant l'apparence de l'argent, ou des objets d'argent dorés, ont été refondus et incorporés aux alliages constituant les *argentei*. Ensuite, les grandes quantités de zinc (figure 5) détectées pour les monnaies pseudo-impériales découvertes dans la partie ouest de la Gaule peuvent également être interprétées comme l'usage d'objets non-monnaies pour fabriquer ces monnaies. Dans ces deux cas, qui présentent des spécificités géographiques, il faut émettre l'hypothèse d'un recyclage avec des matériaux refondus de manière probablement opportuniste.

Nous n'avons pu entrevoir qu'un échantillon du potentiel de croisement de toutes ces données maintenant disponibles. L'expérimentation de la fabrication de 172 *argentei* sur la plateforme de Melle et leur mise en circulation « artificielle » apportera sans doute quelques pistes quant à la « durée de vie » de ces monnaies³⁰.

Bibliographie

- BARTHÉLÉMY 1878 : A. DE BARTHÉLÉMY, Séance du 12 juin, BSNAF, 1878, p. 151-156.
- BLANCHET *et al.* 2020 : G. BLANCHET, G. SARAH, J. CHAMEROY, La composition chimique des monnaies d'argent des ^v^e-^{vi}^e siècles. L'exemple de découvertes de Normandie et de la vallée du Rhin, dans *Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du ^{iv}^e au ^{vi}^e siècle dans l'Occident romain*, J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (éd.), 2020, p. 209-230.
- BLANCHET *et al.* (à paraître) : G. BLANCHET, G. SARAH, J.-C. MÉAUDRE, F. TÉREYGEOL, *Expérimenter la fabrication et la circulation des argentei pseudo-impériaux (^v^e-^{vi}^e siècles)*, à paraître.
- CAHN 1938 : H. A. CAHN, Münzfunde. Kleinhüningen, RSN, 26, 1938, p. 425-434.
- CARDON, MORIN 2019 : Th. CARDON, L. MORIN, Nomenclature, taxonomie, clé de détermination : l'apport méthodologique des sciences du vivant à la numismatique médiévale et moderne, RN, 176, 2009, p. 319-359.
- CARLÀ-UHINK 2020 : F. CARLÀ-UHINK, Three Metals, but no Trimetallism. The Status of Silver Coinage in Late Antiquity and its Designations, dans *Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du ^{iv}^e au ^{vi}^e siècle dans l'Occident romain*, J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (éd.), 2020, p. 1-16.
- CHAMEROY 2020 : J. CHAMEROY, Les numéraires d'argent des ^v^e-^{vi}^e siècles découverts en Gaule : nouvelles considérations sur les ateliers et les pouvoirs émetteurs, dans *Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du ^{iv}^e au ^{vi}^e siècle dans l'Occident romain*, J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (éd.), 2020, p. 209-230.
- CUMONT 1890 : G. CUMONT, Monnaies franques trouvées dans le cimetière Franc d'Éprave, RBN, 46, 1890, p. 212-269.
- DHÉNIN 1980 : M. DHÉNIN, Monnaies des ^v^e-^{vi}^e siècles des nécropoles de Vron (Somme) et de Hordain (Nord), *Mélanges de numismatique, d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, 1980, p. 201-207.

30. BLANCHET *et al.* 2020.

- DOYEN 2019 : J.-M. DOYEN, La circulation au nord des Alpes du monnayage d'argent des Ostrogoths et de l'exarchat d'Italie (471-584), dans *Mélanges de numismatique et d'archéologie de Byzance offerts à Henri Pottier à l'occasion de son quatre-vingt-cinquième anniversaire*, J.-M. DOYEN, C. MORRISSON (éd.), Bruxelles, 2019, p. 43-76.
- DOYEN 2020 : J.-M. DOYEN, Le monnayage d'argent de Majorien en Gaule (457-461) : typologie et aspects quantitatifs, dans *Argentum Romanorum sive Barbarorum. Permanences et évolution des usages monétaires de l'argent du IV^e au VI^e siècle dans l'Occident romain*, J. CHAMEROY, P.-M. GUIHARD (éd.), 2020, p. 117-134.
- FISCHER 1996 : J. FISCHER, *Der Münzumschlag in Südwestdeutschland während der Merowingerzeit*, Thèse de doctorat de l'Université de Freiburg, 1996.
- FOUCRAY 2002 : Br. FOUCRAY, Circulation et usages monétaires dans le monde rural francilien du haut Moyen Âge, *Actes des Journées archéologiques d'Île-de-France (30 novembre - 1^{er} décembre 2002, Saint-Denis)*, 2002, p. 25-34.
- GENEVIÈVE 2019 : V. GENEVIÈVE, Le dépôt funéraire de fractions d'argent du VI^e siècle découvert à Bénazet (Molandier, Aude) : monnayage franc ou visigothique ? dans *Contextes et contextualisation de trouvailles monétaires, Actes du sixième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires, Genève, 5-7 mars 2010*, S. FREY-KUPPER, C. STANNARD, N. WOLFE-JACOT (éd.), 2019, p. 129-156.
- GRIERSON, MAYS 1992 : Ph. GRIERSON, M. MAYS, *Catalogue of Late Roman Coins in the Dumbarton Oaks Collection and in the Whittemore Collection. From Arcadius and Honorius to the Accession of Anastasius*, Washington DC, 1992.
- KING 1988 : C. E. King, Fifth century silver issues in Gaul, dans *Studia Numismatica Labacensia. Alexandro Jeločnik Oblata*, P. KOS, Z. DEMO (éd.), Ljubljana, 1988, p. 197-210.
- LAFAURIE 1964 : J. LAFAURIE, Monnaie en argent trouvée à Fleury-sur-Orne. Essai sur le monnayage d'argent franc des V^e et VI^e siècles. Essai de répertoire des trésors et trouvailles de monnaies d'argent frappées en Gaule et en Italie pendant la deuxième moitié du V^e siècle et au cours du VI^e siècle, *Annales de Normandie*, 14, 1964, p. 173-222.
- LAFAURIE 1987 : J. LAFAURIE, Les dernières émissions impériales de Trèves au V^e siècle, dans *Mélanges de numismatique offerts à Pierre Bastien à l'occasion de son 75^e anniversaire*, H. HUVELIN, M. CHRISTOL, G. GAUTIER (éd.), 1987, p. 297-323.
- LAFAURIE, PILET-LEMIÈRE 2003 : J. LAFAURIE, J. PILET-LEMIÈRE, *Monnaies du Haut Moyen Âge découvertes en France (V^e-VIII^e siècle)*, Paris, 2003.
- MARTIN 2009 : M. MARTIN, Edelmetallhorte und -münzen des 5. Jahrhunderts in Nordgallien und beiderseits des Niederrheins als Zeugnisse der frühfränkischen Geschichte, *Xantener Berichte*, 15, 2009, p. 1-50.
- PROU 1892 : M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque nationale. Les monnaies mérovingiennes*, Paris, 1892.
- SCHIESSER 2012 : Ph. SCHIESSER, Les derniers monnayages d'argent de l'Antiquité tardive en Gaule du Nord : les argentei au type à la Rome assise de moins de 0,9 g, dans *The City and the Coin in the Ancient and Early Medieval Worlds*, F. LÓPEZ SÁNCHEZ (ed.), Oxford, 2012, p. 133-146.
- WERNER 1935 : J. WERNER, *Münzdatierte austrasische Grabfunde*, Berlin, 1935.

CORRESPONDANCE

Olga BOUBOUNELLE*

Le monnayage des questeurs et l'instauration du culte de la déesse Rome en Macédoine

Avec l'effondrement des monarchies hellénistiques et l'apparition de Rome sur l'échiquier politique de l'Orient hellénophone se diffuse dès le II^e siècle av. J.-C. un culte nouveau, celui de la déesse Rome¹. Cette nouvelle vénération, qui se traduit par la construction de temples, l'érection de statues de culte et l'instauration de rituels, de concours et de prêtrises, reflète le rôle croissant de Rome dans la vie politique des communautés grecques et constitue un important jalon dans le développement de ce que l'on a pu appeler le culte du pouvoir romain, et notamment du culte impérial.

Les premières représentations de la cité de Rome divinisée apparaissent à Locres dès le III^e siècle av. J.-C., au revers de didrachmes émis en 274 av. J.-C. *Roma* personnifiée, accompagnée de la légende ΡΩΜΗ, y est représentée assise, avec un bouclier et un parazonium, couronnée par une figure féminine identifiée comme Fides, ΠΙΣΤΙΣ². Dans le monde égéen, il faut attendre la bataille de Cynoscéphales, qui marque la fin de la deuxième guerre de Macédoine, pour que se manifeste pour la première fois le culte de *Roma*. Avec l'octroi de la liberté aux Grecs lors de la paix de Tempè, en 196 av. J.-C., les hommages à la nouvelle puissance dominante se multiplient dans les cités grecques. Un temple à la déesse Rome est consacré à Smyrne en 195 av. J.-C., en reconnaissance des bienfaits accordés par la cité-État³. Son culte se répand ensuite progressivement dans la région, et connaît un nouvel essor après la paix d'Apamée et l'élimination du pouvoir séleucide. Un passage de l'*Histoire Romaine* de Tite-Live témoigne également de l'existence d'un culte à la déesse Rome en Carie : une ambassade d'Alabanda envoyée à Rome en 170 av. J.-C. annonce au Sénat la consécration d'un temple à la cité de Rome et l'institution de concours annuels en l'honneur de la déesse⁴. Ce culte se diffuse aussi en Grèce continentale : des concours en l'honneur de *Roma*, les *Rhōmaia*, sont notamment instaurés à Delphes dans les années 191-180 av. J.-C. Peu à peu, la cité de Rome divinisée⁵ s'inscrit dans le panthéon des cités grecques, soucieuses de manifester leur fidélité cette nouvelle puissance garante de leur liberté⁶.

* Doctorante en histoire grecque, Université Paris-Nanterre, en cotutelle avec l'Université de Fribourg (Suisse) ; o.boubounelle@parisnanterre.fr

1. On emploiera indistinctement les termes de « déesse Rome » et de « *Roma* », mais non celui de « *dea Roma* », forgé par les historiens pour distinguer la déesse de la ville homonyme, et inusité dans les sources antiques, à l'exception de Martial, XII, 8. Cf. CHAMPEAUX 2008, p. 95.
2. *BMC, Greek Coins, Italy*, p. 365, nos 15-17 ; *LIMC*, s. v. *Roma*, p. 178.
3. *Tac., Ann.* 4, 56, 1.
4. *Liv.*, XLIII, 6, 5.
5. Comme le note CHAMPEAUX 2008, p. 87, à travers cette divinité, les Grecs vénèrent moins la ville de Rome que la cité-État, l'État romain comme puissance politique impérialiste.
6. Sur l'instauration du culte de *Roma*, voir FAYER 1976 ; MELLOR 1975 ; 1981, p. 950-1030. Pour l'Achaïe et l'Asie mineure, voir respectivement KANTIREA 2007, p. 26-27 et PRICE 1984, p. 40-41.

Il en va tout autrement en Macédoine, où l'hostilité de la dynastie régnante des Antigonides à l'égard du pouvoir romain exclut l'apparition d'un tel culte. De toute évidence, ce n'est qu'après la bataille de Pydna et l'abolition de la monarchie en 168 av. J.-C. que les premières marques de vénération à l'égard de la déesse Rome ont pu se manifester dans la région. Il s'avère cependant difficile de déterminer avec plus de précision la date et des circonstances de l'apparition de ce culte, pourtant bien attesté à l'époque impériale par plusieurs inscriptions⁷. Les sources littéraires sont inexistantes et les sources épigraphiques ne permettent pas d'apporter d'éléments de réponse fiables, dans la mesure où l'on ne dispose, pour l'époque républicaine, que d'une seule inscription, datée sans plus de précision de la seconde moitié du I^{er} siècle av. J.-C.⁸. Provenant de Haute-Macédoine, celle-ci atteste l'existence d'une prêtrise conjointe de Zeus et *Roma*. Ce sont en réalité deux séries monétaires de bronze qui fournissent la plus ancienne attestation de la déesse Rome en Macédoine. Émis au nom de deux questeurs, Gaius Publilius et Lucius Fulcinnius, ces séries représentent au droit la tête de *Roma* à droite, portant un casque phrygien ailé à large visière, surmonté d'un griffon, et au revers, entourée d'une couronne de chêne, une légende associant l'ethnique macédonien et le nom d'un questeur, ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΤΑΜΙΟΥ ΓΑΙΟΥ ΠΟΠΛΙΛΙΟΥ (figure 1)⁹ et ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ ΤΑΜΙΟΥ ΛΕΥΚΙΟΥ ΦΟΛΚΙΝΝΙΟΥ (figure 2)¹⁰.



Figure 1 - Monnaie du questeur C. Publilius
(Roma Numismatics, 30/09/12, vente 4, lot 231 ; Æ, 23 mm, 11,1 g ; × 2).

7. Thessalonique : *IG X*, 2, 1, 31 (règne d'Auguste), 32 (I^{er} siècle apr. J.-C.), 128 (I^{er}-II^e s. apr. J.-C.), 133 (début du I^{er} siècle apr. J.-C.) et 226 (I^{er}-II^e siècle. apr. J.-C.) ; Kalindoia : *IKalindoia* n° 32 (27 av. J.-C.) et 8 (1 apr. J.-C.) ; Serrès : *Bas-Strymon* n° 41 (I^{er} siècle apr. J.-C.) ; Thasos : *IG XII*, 8, 380 (règne d'Auguste).
8. *EAM* 93 (Petres, musée de Thessalonique n° d'inv. 1281) : Δαβρείας | Ὀνομάστου | ἱερητεύσας | Διὶ Ἐλευθερίῳ | καὶ Ῥώμῃ | τὸν βωμόν. « Dabreias fils d'Onomastos (a consacré) cet autel à Zeus Libérateur et à *Roma* au terme de sa prêtrise ».
9. GAEBLER 1906, n° 203 ; *BMC Macedonia*, n° 72.
10. GAEBLER 1906, n° 198 ; *BMC Macedonia*, n° 80.



Figure 2 - Monnaie du questeur L. Fulcinnius
(CNG, 01/07/09, vente 213, lot 86 ; Æ, 20 mm, 8,5 g ; × 2).

La datation de ce monnayage, cruciale pour comprendre les origines du culte de *Roma* en Macédoine, fait l'objet de nombreux débats. Certains numismates favorables à une datation haute, et notamment P. MacKay¹¹, ont proposé de dater ces émissions de la période allant de la bataille de Pydna en juin 168 à la proclamation du nouvel État macédonien au printemps 167 av. J.-C. C'est dans ce court laps de temps que les deux questeurs, appartenant à l'entourage de Paul-Émile, auraient émis une série de monnaies de bronze à l'effigie de *Roma*, mais aussi d'autres divinités grecques, Poséidon, Dionysos, et Athéna. Cette datation a néanmoins été contestée par plusieurs chercheurs qui, à la suite de H. Gaebler¹², situent plutôt ces émissions après la répression de la révolte d'Andriskos par Q. Caecilius Metellus et la création de la province de Macédoine, en se fondant notamment sur leurs liens avec les monnaies à tête de Silène, émises par D. Iunius Silanus en 142-141 av. J.-C.¹³. La présence de questeurs en Macédoine, qui selon P. Assenmaker se conçoit mal tant que la région n'a pas été attribuée comme une *provincia* à un préteur, serait un autre élément en faveur d'une datation postérieure à 148 av. J.-C.¹⁴. Le réexamen récent par S. Kremydi-Sicilianou des monnayages dits « autonomes » émis par les diverses régions macédoniennes entre 197 et 168, a néanmoins permis de montrer que ceux-ci partageaient non seulement des types mais aussi des monogrammes communs avec les monnaies des questeurs à l'effigie de *Roma*, ce qui pourrait confirmer leur datation vers 168/167 av. J.-C.¹⁵.

Ces problèmes chronologiques ont conduit les historiens à émettre diverses hypothèses sur les circonstances historiques qui provoquèrent l'instauration du culte de la déesse Rome en Macédoine. Ainsi, pour C. Fayer qui retient la date de 148 pour le monnayage des questeurs, le culte de *Roma* serait né de la volonté des cités macédoniennes de manifester leur gratitude à Rome après la répression par Q. Caecilius

11. MACKAY 1968, p. 5-14, suivi notamment par MØRKHOLM 1991, p. 166 ; TOURATSOGLOU 1993, p. 37 et BURNETT 2000, p. 92.

12. GAEBLER 1906, p. 9.

13. KOUREMPANAS 2017.

14. ASSEMAKER 2018, p. 396.

15. KREMYDI-SICILIANOU 2018, p. 167-172.

Metellus de la révolte fomentée par l'usurpateur Andriskos¹⁶. Sur la base des analyses de P. MacKay, R. Mellor situe quant à lui la naissance de ce culte aux lendemains de la troisième guerre de Macédoine¹⁷. L'abolition de la monarchie macédonienne et l'octroi de la liberté par le Sénat auraient conduit les Macédoniens à instaurer en 168 un culte en l'honneur de Rome divinisée, en remerciement de la clémence manifestée par cette dernière. Les interprétations des deux historiens s'accordent cependant sur un point : l'introduction du culte de *Roma* serait une initiative des cités macédoniennes, désireuses de témoigner leur reconnaissance et leur loyauté à l'égard du pouvoir romain libérateur.

Or le fait que la déesse Rome fasse sa première apparition en Macédoine sur le monnayage de deux magistrats romains, selon une iconographie similaire à celle des deniers, remet selon moi en cause l'idée, désormais communément admise, selon laquelle le culte de *Roma* aurait été instauré spontanément par les cités macédoniennes, et conduit à réévaluer l'implication du pouvoir romain dans l'instauration de cette nouvelle vénération. L'apparition de l'effigie de la déesse Rome sur ce monnayage émis à l'initiative des questeurs et en leur nom propre, reflète moins la ferveur des communautés macédoniennes que le choix des autorités romaines. De fait, ce monnayage de bronze, émis à des fins militaires, était principalement destiné aux soldats romains en poste dans la région. Il reprend par conséquent un type iconographique bien attesté dans le monnayage dénarial romain, celui de la déesse Rome casquée, qui apparaît vers 265 av. J.-C. et rencontre un succès durable pendant près de deux siècles, comme l'atteste par exemple ce dernier de 207 av. J.-C.¹⁸ (figure 3).



Figure 3 - Denier romain
(Roma Numismatics, 07/11/19, vente 63, lot 595 ; AR, 20 mm, 4,04 g ; × 2).

16. FAYER 1976, p. 77 : « L'associazione di Zeus Eleutherios a Roma starebbe a dimostrare la gratitudine dei Macedoni nei confronti della città che li aveva liberati dalla tirannia di Andrisko ». Voir aussi EDSON 1940, p. 134-135 : « The defeat of Philip VI and the creation of the province of Macedonia is the most appropriate known context for the founding of this cult of Zeus Eleutherios with Roma would express the Macedonians' gratitude to Rome for « liberating » them from the « tyranny » of the pretender ».
17. MELLOR 1981, p. 962 : « These [coins] were probably issued in 168/7 after the defeat of Perseus when the Macedonians were seeking Roman clemency. The formed part of a propaganda campaign which included the establishment of cults of Roma and Zeus Eleutherios in various cities of Macedonia ». Voir également MELLOR 1975, p. 108.
18. CRAWFORD 1974, n° 58/2.

P. Assenmaker a ainsi fait remarquer que le droit et le revers de ces monnaies semblaient s'adresser à des publics différents, le droit présentant un type proprement romain, difficilement identifiable par la population macédonienne et le revers une légende en grec peu lisible pour les soldats romains¹⁹. Cette hypothèse s'avère cependant contestable. D'une part, elle isole ces monnaies à l'effigie de *Roma* des autres monnaies de la même série émises au nom des questeurs, qui figurent au droit des divinités proprement grecques, Poséidon, Dionysos et Athéna. Dans la mesure où ces dernières étaient aisément reconnaissables par la population macédonienne, l'idée que le droit du monnayage des questeurs se serait adressé essentiellement à l'armée romaine se trouve contredite. Mais surtout, cette hypothèse néglige le subtil jeu d'écho que ménage ce type monétaire. Celui-ci, en effet, tout en faisant écho au monnayage dénarial romain, jouait également avec une iconographie monétaire bien connue de la population macédonienne, celle du héros Persée, qui figurait tant sur les monnayages pseudo-autonomes d'argent²⁰ et de bronze²¹ du règne de Philippe V (figures 4-5) que sur ceux de bronze du règne de Persée²² (figure 6).

La tête du héros y était représentée tantôt vers la gauche et tantôt vers la droite, avec deux objets caractéristiques de sa panoplie, la *harpè*, épée-serpe recourbée, et le casque d'Hadès, prenant la forme d'un casque phrygien ailé (généralement sans visière) et surmonté d'un griffon²³. Le nouveau type choisi par les questeurs s'inspire donc à la fois de la disposition du visage du héros et de ses attributs, à l'exception notable de l'épée, qui cesse d'être représentée. Il substitue donc à la figure héroïque de Persée, protecteur de la monarchie macédonienne, une nouvelle figure divine, celle de la déesse Rome – pacificatrice et non conquérante, comme l'indique l'absence d'arme offensive –, et à l'autorité du roi, exprimée au revers dans la légende encadrée d'une couronne de chêne, celle des magistrats romains, encadrée par une couronne du même feuillage. Avec le remplacement de la figure de Persée par celle d'une déesse Rome dotée de ses attributs, la disparition du pouvoir monarchique est donc clairement signifiée à la population.

Ce même type monétaire se retrouve, quelques années plus tard, sur plusieurs séries de bronze émises par les ateliers des capitales de trois des quatre mériques de la nouvelle province, Thessalonique, Amphipolis et Pella²⁴. Ces cités, chargées par les autorités romaines de frapper monnaie pour soutenir l'effort de guerre romain dans les Balkans reprennent dans un premier temps l'iconographie des questeurs avant de créer leurs propres types monétaires (types Poséidon/massue à Amphipolis, Dionysos/bouc à Thessalonique et Athéna/vache à Pella), s'inscrivant dans la tradition des monnayages civiques grecs²⁵. Bien qu'elles soient sans doute davantage destinées aux troupes romaines postées dans la région qu'aux Macédoniens, ces monnaies à l'effigie de *Roma*, émises en abondance pendant plusieurs décennies, ont probablement

19. ASSEMAKER 2018, p. 397.

20. MAMROTH 1930, n° 4 ; *SNG Lockett*, n° 1529.

21. MAMROTH 1935, n° 28 ; *SNG Alpha Bank*, n° 1129.

22. *SNG Alpha Bank*, n° 1135.

23. Sur les attributs du héros Persée, voir CLO 2013, p. 43-58.

24. KOUREMPANAS 2011, p. 200-201.

25. ASSEMAKER 2018, p. 397.



Figure 4 - Tétradrachme du règne de Philippe V
(CNG, 14/01/20, vente Triton XXIII, lot 228 ; AR, 31 mm, 16,83 g ; × 1,5).



Figure 5 - Monnaie du règne de Philippe V
(Roma Numismatics, 11/07/19, vente 59, lot 188 ; Æ, 17 mm, 3,31 g ; × 2,5)



Figure 6 - Monnaie du règne de Persée
(CNG, 29/01/20, vente 460, lot 170 ; Æ, 17,5 mm, 4,83 g ; × 2,5).

contribué à familiariser la population macédonienne avec la figure de *Roma* et à populariser son culte. L'étude des trésors monétaires montre en effet que ces monnaies, loin d'être réservées à un usage local, ont circulé dans l'ensemble du territoire provincial²⁶.

L'introduction de l'effigie de la déesse Rome dans le monnayage émis par les questeurs Gaius Publius et Lucius Fulcinnius dans les mois ou les années qui suivent la conquête de la Macédoine témoigne donc de la volonté des autorités romaines d'éradiquer les symboles de la monarchie antigonide, en substituant au héros Persée, figure tutélaire de la dynastie, la personnification divinisée de l'État romain. La présence de *Roma*, au même titre que d'autres divinités grecques telles que Poséidon, Dionysos ou Athéna, sur le monnayage des questeurs et les monnayages pseudo-civiques de l'époque républicaine a très certainement contribué à populariser l'image de cette nouvelle déesse et à favoriser son intégration dans le panthéon des cités, aux côtés de Zeus Éleuthérios, dont des représentations monétaires sont également attestées à partir de 168 av. J.-C.²⁷. L'essor du culte de *Roma* en Macédoine n'est donc pas étranger à un certain interventionnisme romain. Loin d'être une manifestation spontanée de loyauté des cités macédoniennes à l'égard de Rome, ce culte a probablement été établi à l'instigation des autorités romaines, ou du moins avec leur aval, ce qui contribue à nuancer le schéma connu dans les autres régions de l'Orient hellénophone.

Bibliographie

- ASSENMAKER 2018 : P. ASSENMAKER, Monnaies grecques, images romaines : un aperçu des références au pouvoir romain dans les monnayages de Grèce aux II^e-I^{er} s. av. J.-C., dans *ΤΥΠΟΙ. Greek and Roman coins seen through their images: noble issuers, humble users? Proceedings of the international conference organized by the Belgian and French Schools at Athens, 26-28 September 2012*, P. IOSSIF, Fr. DE CALLATAÿ, R. VEYMIERS (dir.), Liège, 2018, p. 389-406.
- BURNETT 2000 : A. BURNETT, The Coinage of Roman Macedonia, *Οβολός 4. Το νόμισμα στο μακεδονικό χώρο*, Thessaloniki, 2000, p. 89-91.
- CHAMPEAUX 2008 : J. CHAMPEAUX, Images célestes de Rome : la Ville et ses incarnations divines", dans *Roma illustrata : représentations de la ville. Actes du colloque international de Caen, 6-8 octobre 2005*, Ph. FLEURY, O. DESBORDES (dir.), Caen, 2008, p. 85-95.
- CLO 2013 : M. CLO, La panoplie de Persée : fonctions de l'objet-attribut, *Gaia*, 16, 2013, p. 43-58.
- CRAWFORD 1974 : M. H. CRAWFORD, *Roman Republican Coinage*, II, Cambridge, 1974.
- EDSON 1940 : Ch. EDSON, *Macedonica*, *HSCPh*, 51, 1940, p. 125-136.
- FAYER 1976 : C. FAYER, *Il culto della dea roma. Origine e diffusione nell'impero*, Pescara, 1976.
- GAEBLER 1906 : H. GAEBLER, *Die antiken Münzen von Makedonia und Paionia. Die antiken Münzen Nord-Griechenlands Vol. III.*, Berlin, 1906.
- KANTIREA 2007 : M. KANTIREA, *Les Dieux et les Dieux Augustes : le culte impérial en Grèce sous les Julio-claudiens et les Flaviens : études épigraphiques et archéologiques*, Μελετήματα, 50, Athènes, 2007.

26. TOURATSOGLOU 1993 ; KOUREMPANAS 2011, p. 200-201.

27. LIAMPI 2002, p. 203-220.

- KOUREMPANAS 2011 : Th. KOUREMPANAS, Les monnayages de bronze en Macédoine après la fin de la monarchie, *BCH*, Suppl. 53, 2011, p. 199-211.
- KOUREMPANAS 2017 : Th. KOUREMPANAS, The bronze coinage of the Roman quaestors of Macedonia, *Proceedings of the XV International Numismatic Congress*, Messina, 2017, p. 914-916.
- KREMYDI-SICILIANOU 2018 : S. KREMYDI-SICILIANOU, "Autonomous" coinages under the Late Antigonids, *Μελετήματα*, 79, Athens, 2018.
- LIAMPI 2002 : K. LIAMPI, Die Einführung des Kultes des Zeus Eleutherios in Makedonien. Die numismatischen Zeugnisse aus dem Hortfund von Serres, *AM*, 117, 2002, p. 203-220.
- MACKAY 1968 : P. MACKAY, Bronze coinage in Macedonia, 168-166 B.C., *ANSMN*, 14, 1968, p. 5-13.
- MAMROTH 1930 : A. MAMROTH, Die Silbermünzen des Königs Philippos V. von Makedonien, *ZfN*, 40, 1930, p. 277-303.
- MAMROTH 1935 : A. MAMROTH, Die Bronzemünzen des Königs Philippos V. von Makedonien, *ZfN*, 42, 1935, p. 219-251.
- MELLOR 1975 : R. MELLOR, *ΘΕΑ ΡΩΜΗ: The Worship of the Goddess Roma in the Greek World*, Göttingen, 1975.
- MELLOR 1981 : R. MELLOR, The Goddess Roma, *ANRW*, II, 17.2, 1981, p. 950-1030.
- MØRKHOLM 1991 : O. MØRKHOLM, *Early hellenistic coinage: from the accession of Alexander to the peace of Apamea, 336-188 BC*, Cambridge, 1991.
- PRICE 1984 : S. PRICE, *Rituals and power. The Roman imperial cult in Asia Minor*, Cambridge, 1984.
- TOURATSOGLU 1993 : I. TOURATSOGLU, Η νομισματική κυκλοφορία στην αρχαία Μακεδονία. Η μαρτυρία των «θησαυρών» (περ. 200 π.Χ.-268-286 μ.Χ.), Athens, 1993.

COMPTE RENDU

DE LA SÉANCE DU 07 NOVEMBRE 2020

Présidence : M^{me} Catherine Grandjean.

Membres présents à la visioconférence : M^{mes} et MM. M. Amandry, J. Artru, P. Baubeau, S. Berger, M. Bidaux, G. Blanchet, M. Bompaire, A. Bonnefoy, L. Calmels, K. Charrier, St. Gustave, P.-O. Hochard, A. Hostein, M.-L. Le Brazidec, J. Meissonnier, Cl. Pinault, R. Prot, G. Sarah, Ph. Schiesser, L. Schmitt, A. Suspène, P. Villemur, R. Vrignaud, Fr. Wojan.

Invité(e)s : M^{mes} et MM. N. Asplanato, Br. Collin, A. Pras, R. Nagy, A. Ros, Fr. Stahlke, P. Vignaud

En raison du contexte sanitaire dégradé et de la fermeture du site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France comme de l'INHA, la séance ordinaire de la Société française de Numismatique a pu néanmoins se tenir via l'application de conférences à distance « Zoom ». La présidente souhaite la bienvenue aux membres qui ont pu se connecter et assisteront à cette séance réservée aux doctorants en numismatique et histoire, séance initialement prévue en avril dernier, mais reportée en raison du confinement.

BSFN

Aucun procès-verbal n'est soumis au vote ce mois-ci.

Élection

Aucune élection n'est soumise au vote de l'assemblée ce mois-ci.

Candidatures

Huit nouvelles candidatures sont présentées à l'assemblée :

- M. Mathieu Bidaux (Alfortville, Val-de-Marne), parrainé par MM. Jérôme Jambu et Patrice Baubeau ;
- M^{me} Sabrina Boussahra, étudiante (Olivet, Loiret), parrainée par MM. Arnaud Suspène et Charles Parisot-Sillon ;
- M. Andrea Casoli (Musée historique de Bâle, Suisse), parrainé par le Bureau et M. Franck Wojan ;
- M. Bruno Collin, parrainé par MM. Marc Bompaire et Jérôme Jambu ;
- M. Axel Jürging (Francfort-sur-le-Main, Allemagne), parrainé par MM. Michel Amandry et Paul-Francis Jacquier ;
- M. Augustin Roche-Lévêque, étudiant (Lye, Indre), parrainé par MM. Arnaud Suspène et Charles Parisot-Sillon ;
- M. Robert Nagy (Audberghem, Belgique), parrainé par MM. Pierre-Olivier Hochard et Patrice Baubeau ;

- M^{me} Pauline Vignaud (Vincennes, Val-de-Marne), parrainée par MM. Julien Olivier et Antony Hostein.

La présidente se félicite du membre record de candidatures et remercie les membres pour leur efficacité.

Annonces

La présidente rappelle au préalable que les Journées numismatiques de Monaco ont été, compte tenu de la situation sanitaire, un véritable succès et remercie celles et ceux qui ont contribué à leur réussite.

Elle annonce ensuite que, compte tenu de la situation sanitaire actuelle et future, la prochaine séance ordinaire de la SFN, prévue le samedi 5 décembre, se tiendra par visioconférence via l'application Zoom.

Elle rappelle également que la SFN s'est dotée, grâce à M. Pierre-Olivier Hochard, d'une *Newsletter* et invite à nouveau tous les membres à s'inscrire, en inscrivant leur adresse électronique en bas de la page d'accueil du site Internet de la SFN, puis en confirmant leur inscription dès réception du courriel de la SFN à ce sujet.

- Cours de Numismatique (2020-2021)
- Compte rendu du 5 septembre 2020 (provisoire)
- Décès de Jean-Louis Ferrary (1948-2020)
- Séance du 10 octobre 2020 – « Du papier à la monnaie » – programme et procédure pour visioconférence
- Séance du 5 septembre 2020
- BSFN 75-5 (mai 2020)
- BSFN 75-4 (avril 2020)
- Lettre de la Présidente de la SFN
- BSFN 75-3 (mars 2020)
- BSFN 75-2 (février 2020)
- BSFN 75-1 (janvier 2020)
- Mai 2020 – Une nouvelle énigme !
- Du papier à la monnaie (10/10/20) – Appel à communication
- Mise en ligne du BSFN
- Compte rendu du 5 septembre 2020 (provisoire)
- Décès de Jean-Louis Ferrary (1948-2020)
- Séance du 10 octobre 2020 – « Du papier à la monnaie » – programme et procédure pour visioconférence.

The screenshot shows the footer of the SFN website. It is divided into three main sections: 'NOUS TROUVER', 'NEWSLETTER', and 'CONTACT'. The 'NEWSLETTER' section is highlighted with a red rectangular box. It contains an 'Email' input field and a 'S'abonner' button. Below it are social media icons for Twitter and Facebook. The 'CONTACT' section contains input fields for 'Nom', 'Sujet', and 'Adresse de messagerie', followed by a large text area and an 'Envoyer le message' button. The 'NOUS TROUVER' section includes a map of Paris and the address: 'Société française de Numismatique, Département des Monnaies, médailles et antiques, Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu - 75002 PARIS'. At the bottom, there is a small footer with the date 'Mise à jour : 26 septembre 2020', copyright '© Copyright 1993-2020 - SFN', and other technical details.

emplacement où saisir son adresse mail pour s'abonner

M. Antony Hostein annonce la tenue, à Sofia (Bulgarie) d'une conférence internationale, *Bulgarian Numismatic Readings*, qui se tiendra du 10 au 12 novembre prochains et qui aura pour thème la monnaie et les découvertes numismatiques dans le territoire bulgare et ses environs (en visio).

MM. Antony Hostein et Jérémy Artru prennent la parole pour présenter un atelier thématique intitulé « Monnaies & méthodes. Actualité de la recherche doctorale en numismatique », qui se tiendra par visioconférence les vendredi 13 et samedi 14 novembre prochains. Parmi les membres de la SFN qui prendront la parole ce jour-là, nous pouvons citer M^{me} Soline Berger et MM. Jérémy Artru, Guillaume Blanchet, Kevin Charrier et Bruno Jané.

M. Michel Amandry a le plaisir d'annoncer qu'un volume de *Mélanges* va paraître à l'occasion du départ en retraite de M. Johan van Heesch, du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque royale de Belgique. M. van Heesch avait reçu le jeton de vermeil de la SFN en 2016.

Communications

M^{me} Friederike Stahlke et MM. Clément Pinault, Alexis Bonnefoy et Guillaume Blanchet présentent tour à tour leur communication. À l'issue de celles-ci, la présidente remercie les orateurs et l'assemblée présents en distanciel. Elle déclare la séance close et donne rendez-vous à nos membres pour la séance du 5 décembre, qui se tiendra de nouveau par Zoom.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE



TARIFS POUR 2020

Cotisation annuelle seule (sans le service du *Bulletin*)

Membres correspondants (France et étranger)	28 €
Membres titulaires	37 €
Institutionnels et membres assimilés	37 €
Étudiant (moins de 28 ans et avec justificatif)	2 €

Droit de première inscription 8 €

Abonnement au *BSFN*

Membres de la SFN

France	28 €
Étranger	37 €

Non membres de la SFN

France	40 €
Étranger	45 €

Vente au numéro 5 €

Changement d'adresse 1,50 €

Compte bancaire BRED Paris Bourse
Code BIC BRED FRPPXXX
N° IBAN FR76 1010 7001 0300 8100 3376 788

Chèques ou mandats à libeller en Euros. Les chèques bancaires en provenance de l'étranger doivent être libellés en euros, et impérativement payables sur une banque installée en France.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE NUMISMATIQUE

Publication de la Société Française de Numismatique
10 numéros par an — ISSN 0037-9344
N° de Commission paritaire de Presse : 0525 G 84906

Société Française de Numismatique

Reconnue d'utilité publique

Bibliothèque nationale de France, 58 rue de Richelieu, 75002 Paris
<http://www.sfnnumismatique.org> | sfnum@hotmail.fr

Un comité de lecture constitué par les membres du Conseil d'administration assure l'examen des correspondances des membres par deux rapporteurs avant publication.

Directeur de la publication : Catherine GRANDJEAN
Secrétaire de rédaction : Pierre-Olivier HOCHARD
(pierre-olivier.hochard@univ-tours.fr)

Préresse : Fabien TESSIER
Imprimerie Corlet



9 770037 934005